

POLITIQUE

# AUDE BONO EN ROUTE POUR LES LÉGISLATIVES

**LAON** L'élue laonnoise et présidente de l'UDI de l'Aisne se lance dans une campagne des législatives, où elle ne souhaite pas attiser les tensions, déjà fortes.

**P**lus besoin de la présenter. La Laonnoise Aude Bono sera candidate pour les prochaines élections législatives. Éluë au conseil municipal et présidente de l'UDI dans l'Aisne, c'est la deuxième fois qu'elle se présente aux législatives après 2012. Elle explique son choix.

**Pourquoi vous lancer et là ?**

Il y a du travail à effectuer sur la circonscription. Je ne pars pas forcément avec les mêmes armes que mes adversaires. Il est nécessaire de montrer aux habitants qu'une femme politique peut mener des actions concrètes, que la politique c'est un don de soi, où l'exemplarité est le maître mot. L'image des politiques doit changer.

*« Je prendrai encore des coups mais je ne m'abaisserais pas à répondre à des mensonges »*

**Aude Bono**

**Que pensez-vous de vos futurs concurrents, Christophe Coulon (LR), Fanny Karinet (divers gauche) ? Je ne m'intéresse pas aux autres candidats et les querelles de personnes ne m'intéressent pas non plus. Pour ma part, je ne vis pas de la politique, cela me donne une liberté d'action supplémentaire. Aujourd'hui, je m'engage pour le territoire pas pour faire une carrière politique.**



Aude Bono s'engage dans une deuxième campagne des législatives après celle de 2012.

**Le résultat des primaires de la droite et du centre va-t-il avoir une influence sur votre parcours de candidate ?**

Nous verrons fin novembre. Suivant le gagnant. Il y aura peut-être des négociations entre l'UDI et les Républicains mais je ne suis pas dans les tractations, et ce n'est pas ce que j'aime.

**Quels sont vos axes de travail pour cette cam-**

**pagne ?**

C'est un travail d'équipe qui va être mis en place, avec un référent par canton, afin d'être plus efficace, vue l'urgence de la situation... Il faut travailler la proximité tout en défendant les dossiers au niveau national. Un député doit faire preuve de caractère, d'ambition pour son territoire et pas pour lui-même.

**Quels dossiers comptez-vous défendre ?**

Il y a évidemment Palmeret, mais aussi l'avenir de la RN2, sans oublier notre hôpital qui doit être solide pour rayonner sur le territoire. Si je dois travailler avec la Région, je ne me fais pas de souci. Il s'agira de défendre les dossiers avec cœur dans les ministères à Paris. Mon but est de redonner de l'espérance à la population.

**Vous attendez-vous à une campagne tendue ? J'ai déjà pris beaucoup de coups, j'en prendrai encore, mais pas questions de m'abaisser à répondre à des mensonges. Les habitants attendent autre chose, je laisse mes concurrents à leur conscience et à ce qu'ils peuvent dire.**

**Vous évoquez parfois De Gaulle comme d'imites le fait, cela signifie-t-il encore quelques choses ? Pour moi, oui. D'ailleurs, je pense bien connaître le Général De Gaulle et son histoire, contrairement à d'autres qui s'en disent les héritiers... De Gaulle, c'était du charisme mais aussi des valeurs auxquelles il a toujours été fidèle, et de l'exemplarité. Il mettait de la valeur dans ses actes.**

**COMMANDEZ LES ÉLECTEURS DU FRONT NATIONAL**

**Comment voyez-vous la place du Front national dans la campagne qui s'annonce ? Le FN aura des candidats partout. Pour moi, ce ne sont pas des concurrents à combattre, mais des électeurs à convaincre. Nous devons montrer que la politique peut se faire autrement.**

**Cette campagne des législatives préfigure-t-elle une campagne municipale ?**

Laon ne va pas bien, j'aimerais qu'elle offre une autre image, mais aujourd'hui, c'est pour le poste de député que je m'engage et un député peut intervenir sur toute sa circonscription y compris à Laon... ■

Photos recueillies par SAMUEL PIRONZANI

PATRIMOINE

# La sécurité perturbe le Centenaire

**CHEMIN DES DAMES** L'appel d'offres pour le son et lumière du 15 avril 2017, qui célébrera le centenaire de la Première Guerre mondiale, a été annulé. Question de sécurité.

**P**ourquoi, l'appel d'offres prévoyant un son et lumière sur le Chemin des Dames, en avril prochain, a-t-il été annulé ?

Certains ont découvert le pot aux roses lors des congés de la Toussaint, avec la question qui est de savoir si un nouvel appel d'offres viendra remplacer l'ancien, et si le fameux son et lumière aura bien lieu.

Pour être clair, l'appel d'offres devait permettre au conseil départemental de choisir un prestataire pour organiser la manifestation. Le marché public a été annulé, « pour des raisons d'intérêt général », sans autre détail.

## LA D18 SOUS HAUTE SÉCURITÉ

Les détails sont arrivés hier. « L'appel d'offres a été annulé pour raisons de sécurité, car le lieu qui avait été déterminé, était dans un périmètre de sécurité trop contraignant », explique-t-on au sein du conseil départemental. La manifestation devait se dérou-



C'est le long de la D18 que le son et lumière devait se tenir. Il devra démissionner afin de sécuriser les cérémonies officielles. Jean-Marc Champagne

ler le long de la D18, la route qui traverse le Chemin des Dames. Un axe qui servira aussi aux personnalités pour accéder au site des

commémorations le dimanche 16 avril. « Nous ne pouvons pas organiser le son et lumière ni le samedi, ni le dimanche soir, car les passages

sur la route seront certainement filtrés. De ce fait pas question de faire stationner des milliers de véhicules dans ce périmètre. »

**Le son et lumière n'est pas annulé il va être déplacé sur un autre lieu**

Les préconisations sont arrivées de la préfecture, ce qui a obligé le conseil départemental à revoir ses plans. Que chacun se rassure, le son et lumière n'est pas annulé pour autant. Il sera déplacé, dans un secteur où les mesures de sécurité seront moins draconiennes. Un nouvel appel d'offres verra le jour très prochainement, histoire que chacun puisse prendre ses dispositions. « Ce changement ne devrait pas perturber le public, et il vaut mieux agir ainsi plutôt que de tout annuler. »

Rendez-vous donc les 15 et 16 avril 2017 pour un son et lumière dont le lieu reste à déterminer, et des cérémonies officielles qui seront placées sous haute surveillance. ■

SHAMEL PANGHEAUX

# 1,2 million d'euros pour des souterrains plus amusants

1,2 million d'euros vont être investis pour une nouvelle mise en valeur des souterrains de Laon. Objectif : tripler la fréquentation grâce à une visite high-tech.

## L'ESSENTIEL

→ **LA VISITE ACTUELLE** permet de découvrir 450 mètres de souterrains. Il en sera de même avec les nouveaux aménagements.

→ **LE SITE ACCUEILLE** environ 6 000 visiteurs chaque année. L'objectif est d'arriver à 18 000.

→ **LE BUDGET PRÉVISIONNEL** des travaux s'élève à 1,2 million d'euros : 660 000 euros (55 %) seront réglés par l'Etat, 180 000 euros (15 %) par la Région et 360 000 euros (30 %) resteront à la charge de la communauté d'agglomération du Pays de Laon, gestionnaire du site.

■ Les souterrains de Laon ont été ouverts au public en 2004. Aujourd'hui, il est grand temps de leur donner une seconde jeunesse.

**1 S'ADAPTER À UNE NOUVELLE CLIENTÈLE** « *Quand nous avons ouvert les lieux, nous nous sommes contentés de réaliser des travaux de mise en sécurité et d'éclairage. La visite est pour le moins rustique, c'est du brut de décoffrage* », concède le président de l'office de tourisme du Pays de Laon, Gérard Dorel, pour qui « *même s'ils ont beaucoup de succès, on arrive au bout du système en l'état actuel des choses. Il faut trou-*

*ver d'autres manières de les faire visiter et s'adapter à une clientèle qui a évolué.* »

En ligne de mire, les touristes d'un nouveau genre, avides de découvrir le patrimoine tout en s'amusant. « *Il faut faire du ludique en nous basant sur du scientifique, un défi qui n'est pas simple à relever. Nous allons leur offrir ici un spectacle dont ils sortiront en disant « cela a été instructif ». Nous devons mettre en œuvre ces travaux pour attirer, à Laon, un tourisme de masse patrimonial.* »

Par ailleurs, cette nouvelle scénographie permettra de décrocher le label Tourisme et handicap, avec la mise en accessibilité pour le handicap visuel, auditif et mental. Côté confort, des sanitaires seront implantés à mi-parcours. Pour l'instant, il n'y en a pas.

**2 MISER SUR LES EFFETS SPÉCIAUX** Pas question de transformer les souterrains en parc d'attractions, mais tout de même. Le projet de scénographie fait la part belle aux effets spéciaux. La visite se fera en deux parties. La première sera consacrée à la dimension géologique du site avec une plongée, au sens propre ou presque, au temps où il y avait la mer à Laon. « *Une projection en 3D sur les murs fera apparaître les fonds*

*marins et les monstres qui les peuplaient* », dévoile Gérard Dorel. Les mythes et croyances populaires inspirées par les souterrains seront aussi évoqués, avec à la clé quelques apparitions sumaturelles ou, à n'en pas douter, quelques frayeurs quand il sera question de la sécurité du site puisqu'on entendra des craquements et des bruits de chutes de pierres, un peu comme si le plafond allait s'écrouler.

La seconde séquence abordera l'aspect militaire avec notamment les casemates. « *Il y aura des bruits d'explosions, une machine à fumée : on aura l'impression d'être dans la bagarre !* » La visite se terminera dans la poudrière avec la projection d'un film d'une dizaine de minutes, racontant l'histoire de la ville

**3 LES VISITES CONTINUERONT PENDANT LES TRAVAUX** Les appels d'offres seront lancés dans les prochains jours, les travaux devraient donc commencer en début d'année prochaine et durer six à huit mois. Les visites continueront pendant le chantier et les rares fois où cela ne sera pas possible, il y aura une solution de rechange : la visite des souterrains de l'Escal.

LUCIE LEFEBVRE

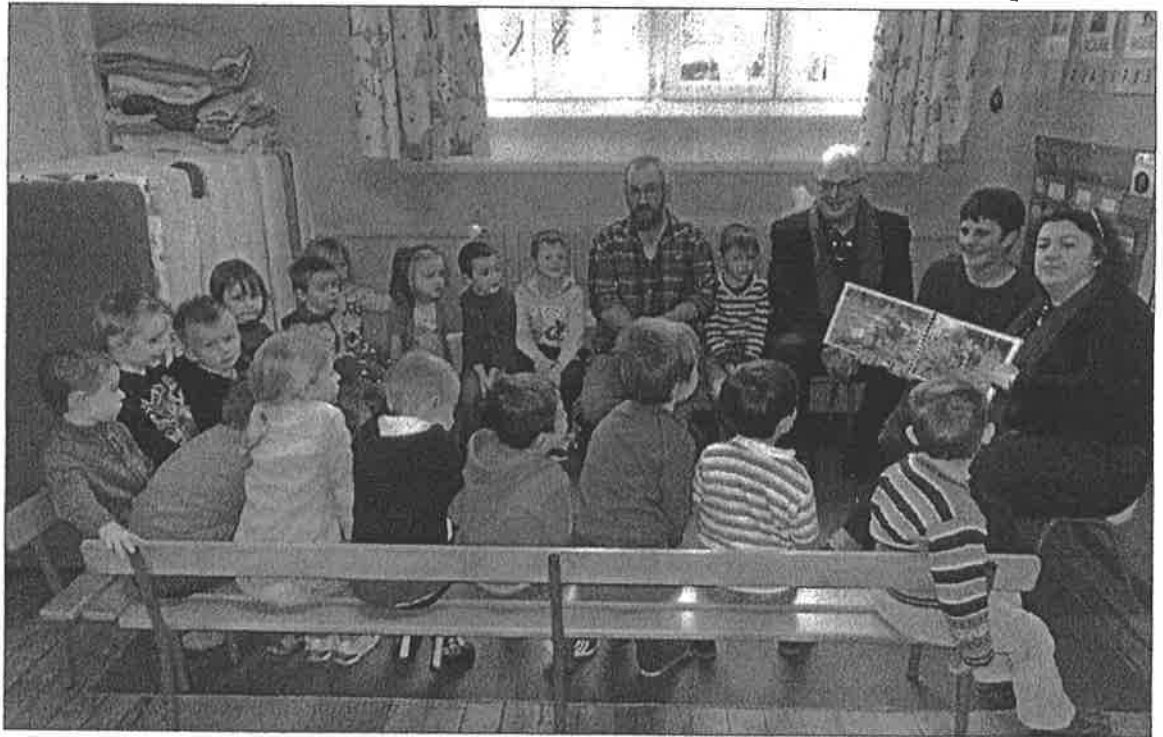
VAL DE L'AILETTE

# Le retour de la compétence écoles aux communes divise

Le 25 octobre, les délégués de la communauté de communes du Val de l'Ailette ont voté la restitution de la compétence scolaire aux communes. Une décision très critiquée.

**L'ESSENTIEL**

- CRÉÉE EN 1997, la communauté de communes du Val de l'Ailette (CCVA) a fait le choix de prendre la compétence écoles. Elle regroupe les dotations en mobilier les travaux d'entretien courant, les personnels de service, chargés de l'entretien des locaux, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, les fournisseurs, des sorties et des cantines...
- POUR 2016 sur le total des dépenses de fonctionnement de la CCVA, 17,42 % des budgets sont alloués aux écoles (1,2 million d'euros).
- AVANT LA FUSION au 1<sup>er</sup> janvier avec les Vallons d'Anizy (contre cette gestion scolaire), les délégués communaux de la CCVA ont voté la rétrocession de cette compétence aux 23 communes (en 2017).



Pour les petites communes, comme ici à Leuilly-sous-Coucy, la reprise du fonctionnement des écoles risque de créer beaucoup de difficultés. Photo d'illustration

■ À contrecœur, malgré 8 votes contre et 6 abstentions, les élus du Val de l'Ailette ont donc entériné lors du dernier conseil communautaire la fin de la compétence scolaire au sein de l'intercommunalité. Une décision pour mieux fusionner avec les Vallons d'Anizy en janvier, farouchement contre cette gestion, et qui de fait la rétrocède aux municipalités du territoire.

En plus de la part investissement, elles devront aussi gérer le fonctionnement. Autrement dit s'occuper des personnels de service, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, du mobilier, des fournitures et des menus travaux. Autant de postes pour lesquels un budget de fonctionnement de 1,2 million d'euros a été programmé cette année (deuxième budget de fonctionnement de la

CCVA avec 17,42 % du total). Dans les prochains jours, les élus plancheront sur ce retour de la compétence, sur les moyens de répartir les charges à venir. Et ce pour avoir un poids financier le plus ac-

ceptable possible.

Pour les plus petites communes, le casse-tête risque d'être très difficile. Pour Crécy-au-Mont (deux classes élémentaires), en regroupement avec Leuilly-sous-Coucy (deux classes maternelles), cette nouvelle situation inquiète. « Il y a aura une grosse incidence », craint Vincent Morlet, maire de Crécy-au-Mont. Il faudra revoir les taux de la fiscalité dans un contexte où l'on fait déjà des économies dra-

stiques ». Mais pas seulement. Il y aura aussi la question de la gestion des personnels. Comment faire avec « une secrétaire présente uniquement un jour et demi par semaine, en cas d'absence ». Autant d'inquiétudes qui vont avec l'idée que les compensations ne seront pas totales. De fait, la commune s'est opposée à cette rétrocession. « Ce n'est

pas normal que l'on délaisse les conditions d'éducation de nos enfants », martèle l'élu. Et de regretter la volonté par ce vote d'arrondir les angles avec les Vallons d'Anizy. L'équité voulue pour l'accueil des écoliers de la CCVA risque de voler en éclats. C'est ce que déplore Jean-Claude Dumont, maire de Coucy-le-Château.

→ **Le retour de la compétence scolaire aux communes « risque de créer des inégalités sur le territoire. »**

« Cela risque de créer des inégalités sur le territoire », souligne-t-il. Plus encore, pour le budget de la municipalité, il faudra trouver 72 000 euros pour les neuf classes (dépenses de fonctionnement). « Sur 300 000 euros de recettes fiscales, c'est loin d'être neutre », s'inquiète l'édile.

Pour Thierry Lemoine, maire de Trosly-loire et ancien président du Val de l'Ailette, ce vote fâcheux était pour autant nécessaire. À défaut de vouloir créer une simple « boîte aux

lettres » dans la nouvelle collectivité avec les Vallons d'Anizy, il a préféré voter l'arrêt de celle-ci. « On avait pas mal de compétences. Je trouve que c'est dommage d'arrêter. On va refaire une communauté de communes qui aura moins de compétences. Et mélanger l'investissement et le fonctionnement, ça pose problème », explique-t-il.

Quant à la question d'un éventuel surcoût pour les 23 communes de la future ancienne CCVA, l'élu voit plutôt un rééquilibrage entre celles-ci et la nouvelle communauté de communes. « Les taux d'imposition devraient baisser dans la nouvelle communauté de communes, cela nous permettra de réaugmenter pour qu'il n'y ait pas une pression fiscale trop forte sur les communes ».

Un argument défendu par plusieurs élus qui y voient une opération blanche. Dans tous les cas, les feuilles d'impôts serviront de juge de paix.

## Les syndicats reviennent

Mise au ban des réformes territoriales, et ceci afin de diminuer les échelons au sein des collectivités, la solution du syndicat fait son retour en grâce. Les élus du Val de l'Ailette se réuniront le 10 novembre pour évoquer la création – vraisemblablement temporaire – d'un ou plusieurs syndicats pour gérer le fonctionnement des écoles. Là encore, les avis sont très partagés.

Pour Thierry Lemoine, maire de Trosly-loire et pour Vincent Morlet, maire de Crécy-au-Mont, ils sont inutiles car voués à disparaître. Pour Jacques Portas, le maire de Folembray, cela pourrait être une alternative pour des achats groupés et faire diminuer des coûts de fonctionnement. Son proche voisin, Jean-Claude Dumont, premier magistrat de Coucy-le-Château, aimerait bien voir les deux écoles folembraysiennes et la municipalité rejoindre un futur syndicat. La cité des Sires a, pour sa part, déjà pris de l'avance en hébergeant un regroupement avec Coucy-la-Ville, Verneuilsous-Coucy, Fresnes-sous-Coucy, Bassoles-Aulers (canton de Laon 1, Vallons d'Anizy), Quincy-Basse, Landricourt, Jumentcourt et Pont-Saint-Mard. Et lorsqu'il y a des décisions à prendre, les représentants des communes sont sollicités.

# LAON

FRANÇOIS DECOSTER DE LA RÉGION À LAON

## François Decoster : «La culture sera une politique majeure pour notre région»

«La politique culturelle sera l'une des politiques majeures du mandat». La phrase est signée François Decoster, vice-président de la région Hauts-de-France, invité samedi 29 octobre à Laon et dans le Laonnois par son collègue Christophe Coulon, vice-président régional à la ruralité. Au programme de cette visite : la découverte du projet en cours d'exécution de la rénovation de la chapelle des Templiers à Laon, la visite des souterrains de Laon dont la scénographie et la mise en lumière seront prochainement revisitées, les ruines de l'abbaye de Vauclair, et le musée de Vassogne consacré aux objets de la vie quotidienne et du monde du travail. Antoine Lefèvre, sénateur-maire de Laon, mais aussi François Rampelberg, vice-président du département en charge de la culture, étaient notamment présents pour l'accueillir.

**L'Axonais : François Decoster, quel était l'objet de votre visite à Laon et qu'en reprenez-vous ?**

Cette visite participe à l'explication de l'ambition régionale dans le domaine de la culture. Cela passe comme à Laon, par la rencontre avec les acteurs



**François Decoster, également maire de Saint-Omer (62) assure que la culture est une priorité de la région.**



**Antoine Lefèvre, sénateur-maire de Laon, Christophe Coulon, vice-président régional à la ruralité, Christian Vannobel, élu régional et maire de Sissonne, François Decoster, vice-président régional à la culture, et François Rampelberg, vice-président de l'Aisne à Laon le 29 octobre.**

culturels, les élus, afin de dialoguer et de faire connaissance. Je connais un peu Laon, j'y étais récemment venu lors du Festival. J'ai pu m'imprégner des différents projets visant à la mise en valeur du patrimoine, je pense à la chapelle des Templiers, qui est un lieu quasi unique en France puisqu'il n'en reste que deux dans cet état de conservation. A l'abbaye de Vauclair, j'ai pu prendre connaissance des orientations menées par le département dans le cadre du centenaire de la Bataille du Chemin des Dames en avril 1917 et au musée de Vassogne, j'ai découvert une initiative de diffusion culturelle très intéressante, menée par une association. Enfin le soir, j'ai rencontré une centaine d'acteurs culturels de l'Aisne : présidents de sociétés historiques, responsables de compagnie de théâtre, acteurs associatifs.

**Quelle est l'ambition de la région en matière de culture ?**

Nous voulons dire haut et fort que la politique culturelle sera l'une des politiques majeures du

mandat qui vient de démarrer. La culture, c'est ce qui va nous permettre d'affirmer l'identité de la nouvelle région, et c'est une politique essentielle à mener dans les périodes difficiles que nous connaissons aujourd'hui. C'est une politique qui permet de rassembler, de participer à la citoyenneté et qui s'adresse à l'ensemble des habitants. Il faut que cette politique soit plus qu'une simple addition des deux anciennes politiques menées par la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais, il faut puiser dans cet héritage et aller au-delà. Le budget régional pour la culture aujourd'hui est de 70 millions d'euros par an, l'objectif est qu'il passe à 110 millions d'euros d'ici la fin du mandat. C'est un cas unique en France.

**Quels seront les objectifs de cette politique ?**

Ces objectifs devront être définis et partagés avec les territoires et les acteurs culturels parce qu'il faut réaliser cette ambition ensemble. Renforcer l'équité territoriale sera un enjeu tout comme des questions liées à l'éducation artistique et cultu-

relle ou encore la consolidation des parcours des artistes.

**Vous êtes à Laon, dans l'Aisne, un département rural. Comment diffuser la culture en milieu rural ?**

Nous sommes convaincus qu'il y a de la place pour la culture dans la ruralité. Il faudra définir quelle est la méthode la plus efficace pour la diffuser. Nous avons des grandes structures culturelles sur le nord de la région, est-ce qu'il faut en faire de même pour les territoires ruraux ? Il faut peut-être aller dans plusieurs directions. Accompagner les compagnies, les collectivités est un autre outil à développer. Nous aurons le 21 novembre à Amiens la restitution d'une grande concertation lancée il y a plusieurs mois. Cette restitution, fruit d'ateliers et de séminaires qui ont eu lieu dans toute la région, permettra d'organiser notre politique en grands objectifs. La question de l'équité territoriale vis-à-vis de la culture sera essentielle.

**Morgan GHEERAERT**

## POLITIQUE

# "En Marche" vers la présidentielle, Emmanuel Macron présent sur tous les fronts

Arrivé en gare de Château-Thierry à 13h30, Emmanuel Macron est accueilli en grande pompe par le député-maire Jacques Krabal. Les salutations sont courtes. L'ancien ministre met tout de suite les pieds dans le plat, il est venu pour voir «ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas» dans la ruralité.

Le convoi composé des élus de Château-Thierry, des médias régionaux et nationaux (Rtl, Paris Match, le journal La Croix et France 3 Picardie notamment) prend très vite la direction de la coopérative viticole de Gland pour une rencontre avec les viticulteurs.

## MACRON CHEZ LES VIGNERONS

Les vignerons du sud de l'Aisne exposent la problématique des "Titre Emploi Simplifié Agricole" (TESA), censés simplifier les formalités liées à l'embauche et à l'emploi des travailleurs saisonniers, ainsi que des charges qui augmentent et de la suppression des heures supplémentaires dé-fiscalisées. Mais également la complexité concernant le recrutement de main d'œuvre française. Un viticulteur virulent annonce carrément : «Moi, je ne trouve pas de Français, ils sont trop fainéants, alors j'embauche des Polonais. La vérité, c'est que les chômeurs sont trop payés !» Emmanuel Macron recadre le débat.

Le temps de se dire au revoir en dégustant une petite coupe de champagne et l'ancien ministre file au centre hospitalier de Château-Thierry.

## MACRON À L'HÔPITAL

Médecins et infirmières de l'hôpital de Château-Thierry l'attendent pour une présentation de l'établissement de santé. Emmanuel Macron est dans son élément. Son père, Jean-Michel Macron, est médecin et profes-

seur de neurologie au CHU d'Amiens et responsable d'enseignement à la faculté de médecine. Sa mère Françoise Nogués est médecin-conseil de la Sécurité sociale.

Le débat s'engage autour de la question de l'offre de soin de proximité. La question qui fâche : Comment maintenir un hôpital si loin de la capitale régionale Lille, et si proche d'une métropole comme Reims ?

## MACRON À LA FERME

"On dirait que ça te gêne de marcher dans la boue", disait la chanson. Ça n'effraie pas Emmanuel Macron. L'ancien protégé de François Hollande, s'est rendu, entouré de politiciens locaux, à Epaux-Bézu chez Thierry Guyon, un éleveur de porcs qui joue sur la vente directe pour gagner sa croûte.

Une poignée de main plus tard, le fermier peste déjà contre la disparition progressive des abattoirs dans l'Aisne : «Quatre ont fermé en quinze ans. Il y a quelques mois, il nous fallait aller jusqu'à Laon. Maintenant, on doit se rendre à Bethel ! Les normes européennes nous mettent en danger !»

Le futur candidat à la présidentielle 2017 écoute, et visite les lieux, visiblement à l'aise. «Est-ce que vous allez vous occuper des retraites agricoles ?», questionne Pierre Macquart, un représentant des agriculteurs de l'Aisne, déçu des promesses de François Hollande en 2012. «Le temps des promesses est passé, lui répond Macron. Je pense qu'il faut remettre à plat tout le système des travailleurs indépendants car il est injuste. Il ne correspond plus à la société d'aujourd'hui...»

Quelques minutes plus tard, il fait halte devant l'unité de méthanisation du village, gérée par François-Xavier Letang. Le défi d'une transition énergétique



Thierry Guyon, éleveur de porcs, a montré son inquiétude sur les normes européennes.

réussie et d'une agriculture moderne est salué par Emmanuel Macron.

Un pot de l'amitié est programmé en mairie pour terminer la visite. L'occasion pour le maire Étienne Hay de laisser à Emmanuel Macron un colis de produits locaux. La bière Mousstache y tient une bonne place. Après le champagne, l'ancien ministre s'essaye à la bière sud-axonaïse.

## MACRON EN MAIRIE

Enfin, c'est ce qui était prévu dans le protocole. Attendu à la mairie de Château-Thierry par les élus de l'arrondissement et des habitants du sud de l'Aisne, Emmanuel Macron a préféré faire un tour au musée Jean de La Fontaine, avant d'échanger avec quelques commerçants de la rue piétonne. Il s'est arrêté quelques minutes au bar Le Why Not pour prendre le pouls de la ville avant de se présenter enfin dans les salons de la légion d'honneur.

Romarc LEURS



L'ancien ministre n'a pas manqué de goûter les mets du terroir sud-axonaïse.



Ici, le bonheur n'est pas dans le pré mais dans l'étable de la ferme d'Epoux-Bézu.



Emmanuel Macron s'est montré à l'écoute des habitants du sud de l'Aisne, comme ici à la sortie de l'hôpital.

## Macron découvre la ruralité sud-axonaïse

### Face à la montée du chômage, l'ancien ministre de l'économie mise tout sur les métiers d'avenir



"En Marche", Jacques Krabal y croît dur comme fer !

Après la découverte des spécificités du sud de l'Aisne, Emmanuel Macron s'est rendu en mairie de Château-Thierry pour une séance de questions réponses. Il en a profité pour donner quelques pistes sur son projet pour la France...

#### LE PROJET MACRON

Selon lui, la France doit se poser quelques questions simples si elle veut avancer : « Comment on veut produire dans notre pays ? Comment répondre aux inégalités géographiques, sociales, et économiques ? Comment répondre au défi de l'insécurité ? Quels rapports on veut avoir avec le monde et l'Europe ? Si on ne sait pas répondre à ces questions, on ne sait dire ce que l'on veut pour le pays. Aujourd'hui, aucun des grands partis politiques n'apportent de réponse claire sur ces sujets. »

#### UN MONDE PLEIN D'OPPORTUNITÉS

« On est dans un monde qui bascule, un monde en crise. Mais c'est aussi un monde qui se transforme. Face à ce changement, deux choix sont possibles : soit on se divise, soit on se rassemble. Cela n'existe plus le temps où l'on commence au bas de l'échelle dans une entreprise et où l'on monte jusqu'au sommet. Il faut changer nos visions de l'emploi. Nous rentrons dans une nouvelle ère, où le travail ne sera pas le même, où les agriculteurs valoriseront leurs productions différemment : en étant des producteurs d'énergie. »

#### LE NUMÉRIQUE PORTEUR D'EMPLOIS

« La solution, ce n'est pas de passer de 35 à 39 heures par semaine pour retrouver le plein emploi. Je n'y crois pas une seule seconde. Avec le déve-

loppement du numérique, les machines vont remplacer, d'ici 10 ou 15 ans, certains emplois dans les métiers de service. Mais cela ne signifie pas la fin du travail. Les métiers les plus pénibles vont disparaître, d'autres vont se créer. Dans le monde du travail, il y aura du temps de travail et du temps pour les formations professionnelles. Les jeunes n'auront pas la même vie que leurs parents, c'est une certitude. Il faut les mêmes droits pour tous les travailleurs dans une société de la mobilité. »

#### REPENSER LE SYSTÈME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

« Le système actuel où on finance tout le modèle social par le travail ne fonctionne plus. De moins en moins de personnes portent le modèle social pour tout le monde. Il faut une nouvelle forme de sécurité sociale. »

#### LE DANGER FRONT NATIONAL

« Dans un moment de défi, l'homme doit décider s'il sait se tenir debout avec ses valeurs en se réinventant ou s'il a envie de céder à des peurs. Il l'a déjà fait par le passé. La peur de l'autre, le repli sur soi, la tentation de la division interne et de la guerre civile. Dire que l'ennemi c'est le migrant ou le musulman parce que cela nous soulage de nos propres turpitudes, on l'a déjà fait. »

#### LA GAUCHE N'AIME PAS LES RICHES

« La réponse classique de gauche de taxer les plus riches pour redistribuer les richesses ne marche pas. Les gens qui réussissent s'en vont dans une économie ouverte. Il faut une égalité des chances. »

#### MACRON PRO EUROPÉEN

« La transition environnementale se fera en Europe, pareil pour la transmission numérique ou le commerce. La protection aux frontières, c'est à l'échelle européenne que cela doit se faire. Il faut arrêter d'affaiblir l'Europe mais il faut être exigeante avec elle. Ce que je propose, c'est une convention démocratique, faire travailler les populations des 27 pays membres autour d'un projet. Les gens expriment ce qu'ils veulent pour l'Europe pour construire une feuille de route qui sera débattue ensuite entre les chefs d'Etat. On aura ensuite un référendum sans blocage possible, où la majorité décidera. »

#### L'ÉDUCATION À LA BASE

« Si un enfant ne sait pas lire, écrire et compter en CM2, il sera en situation d'échec. Pourquoi certains collégiens s'ennuient en classe ? Parce qu'ils n'ont pas appris les savoirs fondamentaux. Il paraît que l'éducation est la même pour tout le monde. On demandé la même organisation dans un quartier pauvre de Calais, où les ¼ des gamins ont des parents au chômage, et dans les quartiers huppés de Paris. Ce système ne fonctionne pas. Je propose des tests éducatifs pour les jeunes à la fin de primaire. On ne peut laisser un gamin aller au collège sans avoir les fondamentaux. Il faut un encadrement individualisé ou en petit groupe pendant un an. Il faut remettre des personnels éducatifs dans les écoles : des médecins, des infirmiers, des assistantes sociales dans les écoles pour détecter les problèmes. »

#### METTRE EN VALEUR LES MÉTIERS MANUELS

« On se trouve devant un défi d'orientation. La réalité, c'est que l'éducation nationale a dévalorisé culturellement certains métiers. On n'a pas incité les enfants à aller vers l'alternance, l'apprentissage, alors que ce sont des métiers avec des débouchés parfois plus sûrs. A la fin du collège et au lycée, on a besoin de conseillers d'orientation formés pour mieux informer les familles. »

R. L.

## Krabal fan de Macron

Des liens forts entre Krabal et Macron : « Je connais Emmanuel Macron depuis qu'il est ministre. Je lui avais proposé une première fois de venir sur le territoire, à Villers-Cotterêts, chez Volkswagen. Les choses n'ont pas pu se faire. On s'est retrouvé à la foire de Châlons-en-Champagne et le rendez-vous a été pris. »

Macron à l'écoute : « Certains d'entre vous se posent la

question de savoir pourquoi Emmanuel Macron vient à Château-Thierry. Je pense que c'est un des rares ministres qui soit direct dans la relation. Quand il s'exprimait à l'Assemblée nationale, il n'était jamais dans un discours guerrier. Avec lui, on est dans une volonté de dialogue, de compréhension. C'est ce qui m'a donné envie de me rapprocher de lui quand il a quitté le gouvernement. »

Krabal en marche avec Macron : « Pour que le pays aille mieux, il faut que nous travaillions davantage ensemble. Emmanuel a été le premier à le dire. Cela, c'est le premier élément de la fusée dans laquelle moi, j'ai voulu monter. Je sais que de nombreuses personnes souhaitent que Le mouvement en Marche s'engage. »

R. L.



Emmanuel Macron a écouté, mais aussi proposé des solutions.

## VILLERS-COTTERÊTS

# Sur France 3 Franck Briffaut réaffirme son opposition à l'arrivée des migrants



*Lors de l'émission «dimanche en politique» dimanche 30 octobre sur France 3 Picardie, les échanges ont été vifs entre Franck Briffaut et le maire socialiste d'Hirson Jean-Jacques Thomas (capture d'écran).*

Franck Briffaut, le maire Front national de Villers-Cotterêts, était l'invité de l'émission «Dimanche en politique» sur France 3 Picardie dimanche 30 octobre, en compagnie du conseiller municipal Les républicains de Compiègne (Oise) Etienne Diot, le maire socialiste d'Hirson Jean-Jacques Thomas et le maire divers gauche de Nogent-sur-Oise (Oise), Jean-François Dardenne. L'émission de débat politique était consacrée au démantèlement de la «jungle» de Calais et l'accueil de migrants dans plusieurs communes du département et de la région. Franck Briffaut a redit son opposition à la «politique migratoire»

menée par le gouvernement de François Hollande en avançant notamment que la majorité des personnes présentes à Calais était des migrants économiques et pas des réfugiés politique. «Il faut démanteler les camps illégaux, inverser la politique migratoire, expulser les clandestins, suspendre les accords de Schengen et rétablir nos frontières» a martelé l' élu frontiste. Les échanges ont été assez vifs avec Jean-Jacques Thomas, le maire de Hirson, qui défendait l'action du gouvernement.

V. D.G.



LAON

# A la prison de Laon, 500 détenus

Depuis avril 2015, un texte de loi permet aux journalistes d'accompagner un parlementaire lorsqu'il visite un établissement pénitentiaire. Du coup, L'Axonais a sollicité René Dosière, député de Laon, pour lui ouvrir "les portes du pénitencier" de la ville préfecture de l'Alsne, situé en périphérie, dans la Cité des Cheminots.

La prison de Laon est dite mixte : elle regroupe une maison d'arrêt et un centre de détention. Le centre de détention compte 175 places (cellules). Les détenus y purgent de longues peines, supérieures à deux ans. « Il n'y a pas de surpopulation en centre de détention, commente le directeur Renaud Lacombe. Les cellules sont toutes individuelles, mais avec des lits à étages, et beaucoup de détenus ont émis le souhait de cohabiter à deux, pour rompre la solitude, voire à trois. Dans ce cas-là, il y a effectivement un matelas au sol. » Du côté de la maison d'arrêt, on compte 300 prisonniers pour 200 places (en comptant les 25 places du quartier pour mineur) : « Là sont détenus les prisonniers dont les peines sont inférieures à deux ans, ainsi que les prévenus en attente de leur procès. »

Autour d'un café, le directeur explique le fonctionnement de son établissement, en présence du chef des surveillants, qui sont au nombre de 130. Un surveillant pour trois prisonniers, cela peut paraître élevé... sauf qu'il y a les congés, les repos, les absents... « En permanence, il y a 50 surveillants », dénombre le directeur. En cette période de vacances de la Toussaint, les effectifs sont jugés trop bas, comme l'explique l'un des gardiens : « La moitié des agents du greffe, qui s'occupe du suivi judiciaire des prisonniers, ne sont pas là. »

Le tour du propriétaire



La prison de Laon est divisée en une maison d'arrêt (prévenus en attente d'un procès et peines de moins de deux ans) et un centre de détention (peines supérieures à deux ans). « On a eu un condamné à perpétuité, explique le directeur. Il a été libéré. »

commence. Parmi les consignes laissées aux journalistes : pas de photo de détenu, pas de photo du personnel, pas de photos de certains lieux (que, finalement, nous n'aurons pas l'occasion de découvrir). Durant la visite, on croisera deux détenus, en train de distribuer les repas, qu'on prendra même pour des membres du personnel. Les gardiens demandent qu'on floute les visages, des fois qu'ils soient sur l'image. Le directeur est plus catégorique : « Je ne veux pas du tout apparaître sur la photo. » On va le décrire, alors : il porte la barbe, un costume sombre, une chemise bleu clair et une cravate au bleu plus foncé. Il a seize ans de métier, dirige le centre pénitentiaire de Laon depuis cinq ans et demi, tourne plusieurs fois sa langue dans sa bouche avant de répondre aux questions. On précise aussi qu'il est sympathi-

que et beaucoup plus aimable qu'une porte de prison.

Le bâtiment est ouvert depuis 1991. A l'époque, sa création coïncidait avec la fermeture des prisons de Soissons et de Saint-Quentin. René Dosière était maire de Laon : « L'ancienne prison, située en ville haute, rue Kennedy, ne suffisait plus. Si on perdait la prison, on risquait de perdre la cour d'assises... » Le

## Le député Dosière : « La prison n'est ni un cachot ni un hôtel »

député a déjà exercé ce droit de visite, tout comme le sénateur maire de Laon Antoine Lefèvre. Il rappelle qu'il n'a aucun pouvoir de décision quant au fonctionnement de la prison située sur sa circonscription : « Je fais juste remonter les informations au garde des Sceaux, quand il y a lieu. » Le directeur Renaud Lacombe précise que son établissement est soumis, comme

tous les autres, à un conseil d'évaluation, auquel participent le préfet, le procureur, le président du tribunal, le président de la cour d'appel : « Nous sommes aussi soumis au contrôleur général des lieux privés de liberté. » Il s'agit en l'occurrence d'Adeline Hazan, ancien maire de Reims.

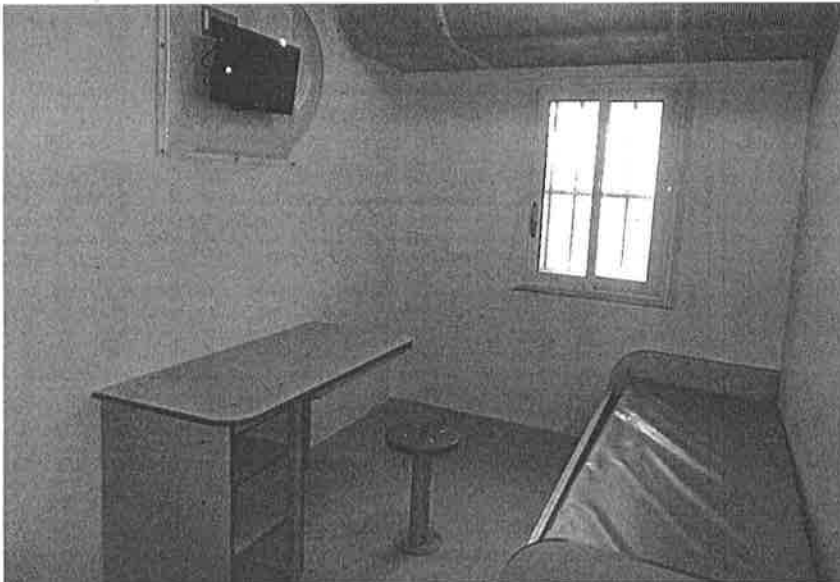
Le député René Dosière, en homme de gauche, estime que la prison est un passage vers la réinsertion : « J'entends souvent des commentaires,

du genre "les prisonniers sont logés, nourris, blanchis gratuitement". Je les rassure : une prison, ce n'est pas un hôtel quatre étoiles. Mais une prison ne doit plus non plus être un cachot du Moyen Âge. La prison évolue avec son temps. D'ailleurs, il n'y a pas que des criminels en prison. Il y a aussi des chefs d'entreprise, des hommes politiques... »

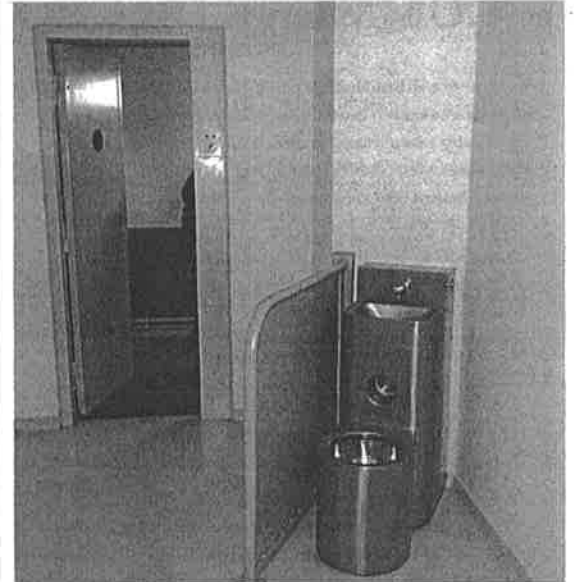
A la prison de Laon, la moitié des détenus travaillent : 120 sont inscrits aux ateliers, 60 sont volontaires pour assurer le service général (livraison des repas), 20 sont en formation ou en stage rémunéré. Le principal atelier proposé aux détenus est spécialisé dans le recyclage de Dvd et de CD, qui sont broyés : « Ils sont rémunérés à la production, décrit le directeur. S'il travaille de manière assidue et qu'il effectue ses 28 heures hebdomadaires, un prisonnier peut atteindre une rémunération de 600 euros par mois. »

Les autres - ceux qui ne travaillent pas - vont aux cours scolaires ou font du sport. « On reste en cellule, rappelle le directeur. Certains ont en effet l'âge de la retraite. » D'ailleurs, pour ceux qui préfèrent rester en cellule, la télévision est payante, 8 euros par mois. Le bouquet comprend même Canal Plus.

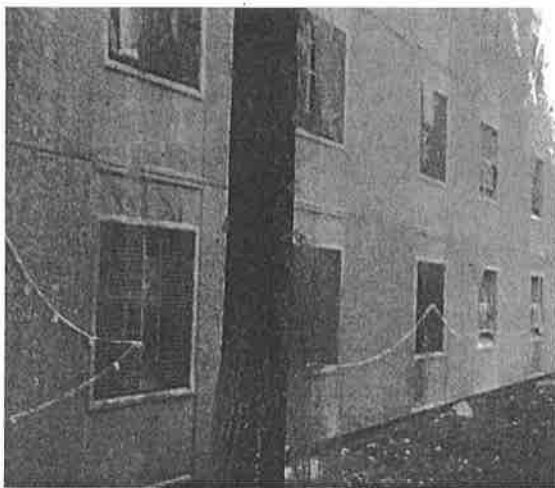
G. G. et M. G.



Cette cellule est dite de protection d'urgence, réservée aux prisonniers en proie à des pulsions suicidaires. Il n'y a pas de drap (il y fait chaud toutefois), pas de poignée aux fenêtres, pas de porte-manteau... rien qui puisse être utilisé comme une arme que le détenu retournerait contre lui-même. Même l'écran de télévision est protégé d'une carapace en plexiglas. Tandis que le directeur explique cela, on entend un détenu d'une autre cellule s'adresser à un gardien : « Moi, je vous dis, je vais me suicider. On me prend pas au sérieux. » Quand un détenu arrive ici, il est envisagé une hospitalisation à Prémontre.



# pour 400 places purgent leur peine



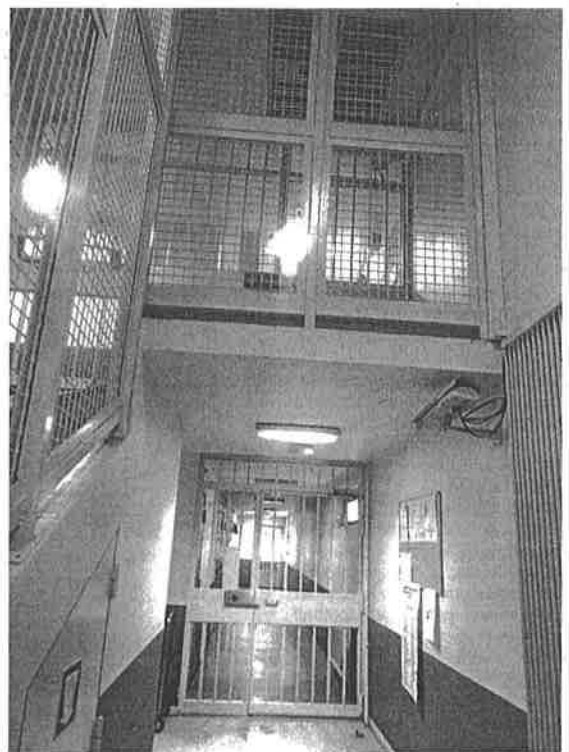
*Ci-dessus, des cellules vues de l'extérieur, où les prisonniers communiquent entre eux grâce à un réseau de ficelles. Le droit à la cellule individuelle est un droit légal applicable depuis 1875. «A Laon, la plupart du temps, ils sont deux en cellule, explique le directeur. Mais les détenus préfèrent, le plus souvent être à deux, pour rompre la solitude. Notre rôle est d'éviter toute source de conflit. C'est pourquoi nous plaçons les prisonniers par affinités. Nous évitons de faire cohabiter un fumeur avec un non-fumeur, un couche-tard avec un couche-tôt...»*



Chaque prisonnier dispose d'une boîte aux lettres personnelle.



Le député René Dosière dans la cellule des suicidaires.



*A la question "y a-t-il beaucoup de violence entre détenus ?", le directeur explique que la plupart des violences, quand il y en a, sont commises en cellule, et sont plus proches du harcèlement. Toutefois, il n'est pas rare qu'un détenu revienne en cellule avec des contusions. Dans ce cas, l'administration mène l'enquête sur ces règlements de compte.*

## AISNE

# Le député Dosière salue les dépenses ministérielles qui baissent...

Le député laonnois René Dosière, spécialiste des dépenses de l'Etat, vient de passer au crible les cabinets ministériels du Gouvernement Valls, le jugeant économe : «Tous les indicateurs sont en baisse, les effectifs diminuent de 11,1%, les rémunérations diminuent de 9,7% (par personne) et de 8,2% (par ministère). La tendance est générale. Je me réjouis de cette évolution positive, qui montre que le gouvernement ne s'exonère pas des efforts demandés aux Français. C'est un comportement nouveau par rapport aux gouvernements de François Fillon.»

Le député évalue «à 152 millions d'euros (dont 30 pour le Premier ministre et 122 pour le gouvernement) le coût global des rémunérations perçues par l'ensemble des 2892 personnes qui travaillent dans les cabinets ministériels, soit un coût par ministère de 3,2 millions». Le député fait la distinction entre la rémunération des cabinets "strict" (ceux qui pensent) qui s'élève à 54 millions, et celle du personnel "support" (chauffeur, intendance...) qui s'élève à 98 millions : «En 2016, les effectifs civils des cabinets (y compris celui du Premier ministre) s'élèvent à 2892 (551 membres de cabinet et 2341 personnes-support) soit une augmentation de 6% (par rapport à 2015), qui s'explique par un nombre de ministères plus élevé : 38 en 2016 contre 33 en 2015. L'augmentation est de l'ordre de 14% pour les cabinets "strict" - en particulier au cabinet du Premier ministre - et de 4% pour le personnel affecté aux fonctions "support".»

Selon René Dosière, chaque gouverne-

ment, s'efforce d'en limiter le nombre sans résultats probants : «*Sous François Hollande, l'objectif était de ne pas dépasser 15 personnes par ministre et 10 par secrétaire d'Etat. Depuis sa nomination, le gouvernement de Manuel Valls a vu ses effectifs augmenter de 220 personnes (+8%) tandis que le nombre de ministres passait de 31 (en 2014) à 38 (en 2016) soit +25%.*»

Concernant le cabinet du Premier ministre, René Dosière relève une augmentation des effectifs civils du cabinet "strict" de 24%, «ce qui est beaucoup». En revanche, le nombre des personnels "support" est resté stable (+1,2%). Il note toutefois un effort concernant la rémunération individuelle, qui diminue de 4,4% : «Cet effort d'économie se manifeste également pour les primes dont le montant global a diminué de 17% : elles sont passées de 6 millions à 5 millions.»

### ... et un Saint-Quentinois devient le sportif français le mieux payé

Le basketteur Rudy Gobert, natif de Saint-Quentin, vient de signer le contrat le plus lucratif pour un sportif français, dépassant le record établi par Tony Parker, en se réengageant pour quatre ans en NBA avec les Utah Jazz, pour un salaire de 93 millions d'euros, soit 23,6 millions d'euros par an, soit 1,9M€ par mois, soit un salaire horaire de 13 571 € (pour une base de 35h par semaine). C'est l'équivalent de 1300 fois le Smic !

## CONDÉ-EN-BRIE

VALLÉES-EN-CHAMPAGNE, VILLAGE DE LA CHAPELLE-MONTHODON

## Le député Jacques Krabal contraint Enedis (ex-ERDF) à s'expliquer sur le retour des microcoupures



Réunion de crise à la mairie de La Chapelle-Monthodon sur les microcoupures avec de gauche à droite : Bruno Lahouati, maire de Vallées-en-Champagne et maire délégué de Baulne-en-Brie, Jacques Krabal député-maire de Château-Thierry, président de l'Uccsa en campagne pré-électorale pour les législatives de 2017, Jacqueline Picart maire déléguée de La Chapelle-Monthodon, Claude Picart, maire délégué de Saint-Agnan, Frédéric Toutée d'Enedis, et des habitants.

Depuis le début de l'année, les microcoupures électriques sont de retour à Vallées-en-Champagne. Vendredi 28 octobre, Jacques Krabal, député de la 5<sup>ème</sup> circonscription autour de Château-Thierry est venu durant près d'une heure faire le point avec les habitants de La Chapelle-Monthodon sur ce problème. Avec lui, Frédéric Toutée, manager de Ressources Senior chez Enedis (ex-ERDF) à Château-Thierry est venu affronter la colère des habitants.

## 22 MICROCOUPURES DEPUIS AVRIL

S'ils ne sont pas venus nombreux, ils n'étaient que cinq plus les trois maires délégués des trois communes constituant la nouvelle commune de Vallées-en-Champagne, ils ont apporté avec eux de solides arguments pour justifier leurs plaintes contre l'électricien. « Depuis le 20 avril, ce ne sont pas moins de 22 microcoupures que j'ai subies » lâche cet habitant du bourg de La Chapelle-Monthodon. Et cela a des conséquences : d'autres riverains se plaignent d'avoir subi des dégâts sur leurs équipements informatiques. Même un onduleur, un appareil censé protéger ces installations, n'y a pas survécu.

Frédéric Toutée n'est pas venu les mains vides. « Nous n'avons rien à cacher » indique-t-il, pressé d'apporter des explications par le député. Puis devant les yeux ébahis de l'assistance, il révèle les don-

nées internes, pires qu'imaginées sur la défaillance de la qualité de service de l'alimentation électrique. Il produit d'une part, le listing des dysfonctionnements 2016 bien supérieurs aux 22 annoncés, et en indiquant d'autre part, selon lui, la cause principale des microcoupures : la végétation envahissante près des lignes moyenne tension de 20 000 volts. Frédéric Toutée a indiqué qu'une campagne d'élagage est dès maintenant lancée par Enedis, après avoir admis que cet entretien durant plusieurs années avait été moins bien suivi dans ses spécificités, en particulier la hauteur de coupe. Jouant cartes sur table, il admet également avoir « eu un souci avec l'ancien prestataire chargé de l'élagage ». Pour faire face à ses engagements, celui-ci souhaitait priver Baulne-en-Brie

d'électricité durant dix heures. « Nous avons refusé, indique le manager, une nouvelle entreprise va traiter le départ du poste source de Dormans dans la Marne, puis le long de la ligne jusque dans l'Aisne où elle alimente les trois communes. » L'élagage doit être achevé pour ce 31 décembre.

## ELAGAGE EN COURS

Les travaux ont déjà commencé, ils se déroulent sur environ dix kilomètres et ils consistent en l'effacement de toute la végétation dans une bande de cinq mètres de part et d'autre de la ligne électrique. Claude Picart, maire délégué de Saint-Agnan confirme. « C'est une entreprise de Seine-et-Marne qui effectue en ce moment les travaux : ils sont venus me voir afin de trouver le propriétaire d'un bois par où passe

la ligne, afin de procéder à l'élagage. L'équipe fait le pont pour la Toussaint, mais elle revient dès mercredi 2 novembre. »

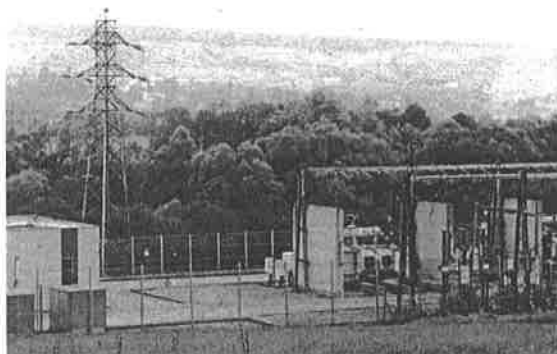
Frédéric Toutée a promis que la qualité de service s'améliorera notablement à l'issue de cette campagne. Selon lui, l'entretien des zones situées le long des lignes électriques est redevenu un sujet majeur chez Enedis.

## « BRANCHE AVEC UNE PENDULE DANS LE DERRIÈRE ? »

Mais cette explication des microcoupures de retour après une précédente intervention du député en 2012, laisse un abonné perplexe : « Des microcoupures se produisent parfois à la même heure. Vous n'allez pas me dire que la branche qui dépasse a une pendule dans le derrière ! » « On

verra ce que ça va donner » ont commenté les autres participants pour qui la végétation ne serait pas la seule cause du problème. Quoiqu'il en soit, la présence du représentant d'Enedis et la qualité des informations fournies ont été appréciées par l'auditoire. Tout comme a été appréciée l'efficacité du député sur ce dossier pour le moins technique. Avec le piquant qui le caractérise, l'Odonien Dominique Bré a cependant lancé en fin de réunion : « Visiblement, ça bouge chez Enedis à l'approche des élections. Faudrait-il donc réduire la durée du mandat des députés pour un service aux abonnés de meilleure qualité ? » Jacques Krabal qui avait déjà tourné les talons n'a pas eu à répondre.

Gilles LEFEVRE



Le poste source à Dormans d'où part la ligne électrique qui alimente le sud de l'Aisne.



Frédéric Toutée, Manager de Ressources Senior, site Enedis de Château-Thierry.

Unwon 3/17

## LES ÉCHOS DE LA SEMAINE

### **AU PÔLE DU GRIFFON**

Le pôle d'activité du Griffon pourrait voir pousser de nouveaux bâtiments dans les prochains mois. À la suite du pôle industrie agro-ressources qui va voir le jour, il se peut



que l'entreprise Dachy basée à Athies, déménage pour s'agrandir et arrive au Griffon. Un cabinet d'expert-comptable, pour l'heure installé dans le centre-ville de Laon, est également au programme. À part ça, et ces transferts, rien d'autre ne pointe le bout de son nez, ça peut venir.

### **POUR SA CHAPELLE**

Samedi dernier, le vice-président de la Région en charge de la culture, François Decoster, a débuté sa visite en terre laonnaise par la chapelle des Templiers. Une première pour

lui, mais aussi pour son collègue vice-président... le Laonnais Christophe Coulon. Heureusement que l'élu du Pas-de-Calais est venu !

### **LA TÊTE DE L'ÉLU(E)**

Lors de cette même visite de la chapelle des Templiers, le sénateur-maire Antoine Lefèvre s'est arrêté devant les petites têtes de pierre qui ornent les murs de l'édifice. « Vous avez vu, ce sont les membres du conseil municipal », n'a pas résisté à commenter le premier magistrat en les montrant du doigt. Qui imaginait-il dans ces visages pétrifiés ? Mystère...

### **LE CHOIX DE PLAZA**

Toujours responsable axonais du mouvement des jeunes socialistes, Mike Plaza tweete à tout va pour Emmanuel Macron. Après le passage du maire (macroniste) de Lyon sur une radio, il y est évidemment allé de ses messages, notamment celui-ci : « Entièrement d'accord avec @gerardcollomb @EmmanuelMacron peut empêcher Marine Le Pen d'être au 2<sup>nd</sup> tour. C le seul à gauche. » Toujours au PS Mike Plaza, vraiment ?

# LA BONNE OPTION DU CDI INTÉRIMAIRE

**BUIRE** Synergie, l'établissement de travail temporaire, s'est lancé cette année dans le CDI intérimaire. Explications avec la responsable de l'agence, Peggy Paquet.

**C**'est une bonne nouvelle pour une région très marquée par le chômage. Synergie, établissement de travail temporaire privé, s'est lancé cette année dans le CDI (contrat à durée indéterminée) intérimaire. Peggy Paquet, responsable de l'agence située au Sémaphore de Buire, en explique le principe.

**« Les missions en entreprise sont étendues à 36 mois, au lieu de 18 dans un contrat de travail temporaire classique »**  
Peggy Paquet

« Les personnes qui ont un CDI intérimaire (CDII) sont des salariés de Synergie. Leurs missions en entreprise sont étendues à 36 mois, au lieu de 18 dans un contrat de travail temporaire classique », définit Peggy Paquet. Entre deux missions, ces salariés de Synergie ont toujours une garantie de salaire. Ils peuvent bénéficier de formations pour développer leurs compétences, ont des congés payés et peuvent accéder au crédit. « Le CDII est une vraie révolution sociale », estime la responsable de Synergie. Pour en bénéficier, il faut correspondre au profil : « cela concerne des ouvriers et employés qualifiés : des soudeurs, des caristes, des conducteurs de ligne... », liste Peggy Paquet. En dehors du travail en usine, c'est plus compliqué. On ne pourra pas prendre un dentiste ou un maître nageur en CDII. » Trois emplois maximum sont proposés par personne en CDII. Il n'y a pas de limite d'âge pour profiter de ce type de contrat.



Peggy Paquet présente le dispositif mis en place cette année dans son agence d'intérim.

Les règles sont les mêmes que dans un CDI : l'employeur, en l'occurrence Synergie, peut prononcer des avertissements ou licencier.

« ÊTRE UNE PASSERELLE VERS UNE TITULARISATION EN ENTREPRISE »  
Le salarié, qui doit rester joignable et disponible, peut démissionner.

24 Thiérachiens sont actuellement en CDII chez Synergie. « On peut prendre jusqu'à une trentaine de personnes », annonce la responsable de Synergie. L'agence de travail temporaire est en relation avec des entreprises agro-alimentaires ou des équipementiers automobiles, qui sont ses clients : Materne

## À SAVOIR

- **Le CDI intérimaire**, qui concerne les sociétés d'intérim en France, est entré en vigueur en mars 2014. La loi Rebsamen reconnaît ce CDI particulier, mais à titre expérimental, jusqu'au 31 décembre 2018. Un rapport sera établi avant juillet 2018, notamment pour l'éventuelle pérennisation du dispositif.
- **L'agence Synergie de Buire** travaille dans un rayon d'une trentaine de kilomètres. Son bassin d'emploi correspond à la Thiérache. Le contrat de travail temporaire (CTT) reste son activité principale.
- **Six**, le nombre d'agences que compte Synergie dans l'Aisne, qui ont signé 55 CDII depuis le début de l'année.
- **En Picardie**, une centaine de CDII ont été signés depuis début 2016.
- **L'objectif pour 2017** est de doubler ces chiffres, au niveau du département et de la Picardie.
- **Le seuil des 20 000 CDII** signés devrait être atteint en France en 2017.

et Nestlé à Boué, Eberspächer à Saint-Michel, AML Systems à Hirson... « Le but du CDII, c'est d'être une passerelle vers une titularisation en entreprise », précise Peggy Paquet. Ainsi, en septembre dernier, deux personnes qui étaient en CDII avec Synergie ont décroché un CDI chez Eberspächer. ■

## ICI EN PICS

Pour tout renseignement sur le dispositif, joindre Synergie au 03 23 58 42 15.

ALLEMANT

AN. 3/11

## Pas de décision de réouverture de l'écopôle avant mars

■ Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, l'écopôle d'Allemant est fermé, son permis d'exploitation n'ayant pas été renouvelé par le préfet. Le point.

### ► Le centre va-t-il rouvrir ?

→ Pour l'instant, personne ne le sait. Le groupe Suez environnement a déposé un dossier d'extension depuis 2013. La Dreal puis l'enquête publique ont donné des avis positifs à cette demande, en juillet dernier pour l'enquête publique. La prochaine étape est le passage devant le Coderst (Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques), « en janvier prochain, nous espérons » commente Laurent Moreau, le responsable du stockage pour Suez sur les quatre départements de Champagne-Ardenne plus Aisne. « Mais pour l'instant, ce comité n'a pas donné son avis. Le préfet ne prendra sa décision finale, qu'une fois que ce comité aura donné un avis. » Qui n'est que consultatif. Le préfet devrait rendre sa décision quelques mois plus tard.

### ► Y a-t-il des travaux en ce moment sur le site ?

→ Deux sortes de travaux sont en cours selon le responsable de Suez. Ceux actés dans le permis d'exploiter qui consistent à recouvrir une zone de 5 hectares où les déchets sont enterrés. Puis des travaux provisoires, sur un autre secteur. Les travaux définitifs auraient lieu dans un an, une fois le tasse-



Le 31 septembre, les opposants s'étaient rassemblés devant le site. Ils espèrent ne plus y revenir.

ment naturel effectué. Enfin, si le préfet donne son accord au nouveau permis, des travaux commenceront sur cette extension.

### ► Le site d'Allemant est-il une bonne option actuellement ?

→ Oui selon Suez qui indique que « ce site répond à un besoin actuel. Et que le stockage n'est plus ce qu'il était à ses débuts ». Non, pour une association comme Qualit'Aisne qui multiplie, avec des élus, des présentations et visites de sites alternatifs au retraitement des déchets. « Nous tenons compte des reproches qui nous sont formulés, notamment par cette association » annonce Laurent Moreau.

STÉPHANE MASSÉ

## ESSÔMES-SUR-MARNE

# La population divisée après la réunion d'information sur les migrants

Elus de la commune, sous-préfet, commandant de gendarmerie, représentants de la structure Coallia, tous savaient avaient que la réunion d'information publique du vendredi 28 octobre allait se dérouler sous une certaine tension.

Face à eux, la salle des fêtes était presque trop petite pour accueillir les 150 à 200 personnes assises et même debout.

Des habitants d'Essômes-sur-Marne étaient là, des curieux également et quelques élus de communes voisines comme Michèle Fuselier, maire de Brasles et présidente de la communauté de communes. Jacques Krabal était par contre aux abonnés absents.

Jean-Paul Clerbois, le maire de la commune, a pris la parole le premier pour présenter chacun des protagonistes et expliquer le contenu de la réunion. «Si j'ai tardé à faire une réunion publique et à informer le conseil municipal, c'est parce que je n'avais rien à vous dire. La préfecture n'a pas souhaité communiquer, j'étais dans le même état d'ignorance que vous.»

Le sous-préfet a ensuite pris la parole pour expliquer le déroulement de l'opération. Il sera interrompu quelques secondes plus tard par les premières questions d'une partie du public,

visiblement mécontent de ne pas avoir eu son mot à dire sur l'arrivée des migrants à Essômes-sur-Marne. «Effectivement, il n'y a pas eu de consultation de la population. C'est un choix régalien de l'Etat qui est assumé», a répondu Roman Léaustic. «Ces migrants ne sont pas là de leur propre volonté, ils ont fui la famine, la guerre et la dictature. La réalité, c'est celle-là», rappelle le sous-préfet.

Le premier brouhaha a eu lieu lorsqu'il a affirmé que le Centre d'accueil et d'orientation ne coûtait rien à la commune. «C'est l'Etat qui paye avec nos impôts», ont pesté plusieurs personnes. Jean Paul Clerbois a dénoncé certains propos. «Si on est accueillant vis-à-vis de ces personnes, elles vous le rendront. Je souhaite qu'il y ait un échange culturel. Ces personnes ont demandé de l'aide, ils ne demandent pas plus que cela. Pendant l'exode de la Deuxième Guerre mondiale, mes grands-parents sont partis de Maubeuge (Nord) pour aller dans Nantes. Et ils ont été accueillis. Donc je pense qu'il faudra qu'on révisé un peu nos positions vis-à-vis de tout ce qui est étranger, et en particulier de couleur.» Le départ précipité d'une partie du public a montré que le sujet est loin d'être clos.



Près de 200 personnes ont suivi la réunion publique.



Accompagné du maire et du commandant de gendarmerie, le sous-préfet a dû gérer une situation parfois tendue.

## Les choses à retenir

### 118 PLACES D'ACCUEIL DANS L'AISNE

Le démantèlement de la lande de Calais a eu lieu pour venir en aide aux migrants «en raison des conditions de vie inacceptables et l'obligation de solidarité vis-à-vis des Calaisiens.»

Sur les 12 000 places disponibles sur le territoire national, le département de l'Aisne en a mis à disposition 118 en centre d'accueil et d'orientation (CAO) pour accueillir les personnes dans quatre communes : Laon, Crouy, Merval et donc Essômes-sur-Marne.

Les migrants arrivent progressivement depuis le 24 octobre.

### VINGT-DEUX MIGRANTS À ESSÔMES-SUR-MARNE

Vingt-deux migrants sortis de la jungle de Calais sont arrivés le soir du mardi 25 octobre dans le Centre d'accueil et d'orientation (CAO) de la Collinette tenu par l'association Coallia. Dix-neuf sont de nationalité afghane et trois sont Soudanais. Ce ne sont que des hommes, des "majeurs isolés", de 19 à 37 ans.

Quarante-deux places étaient disponibles dans les bungalows installés depuis mi-octobre. Il devait y avoir une nouvelle arrivée mercredi mais les migrants ont été finalement installés

ailleurs. La thèse d'une nouvelle arrivée dans les prochains jours est toujours d'actualité.

### CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION, KÉSACO ?

Les Centres d'accueil et d'orientation doivent permettre d'accueillir les personnes dans de bonnes conditions en vue de les orienter vers les structures les plus adaptées. Ces structures sont temporaires. L'Etat veut leur donner un lieu limité à 40 personnes pour qu'ils aient un accompagnement individuel et qu'ils expliquent rapidement leurs projets. Veut-il faire ou non une demande d'asile ? Doit-on ou non le reconduire à la frontière ?

«Un migrant qui n'aurait pas de projet et sur lequel on a des doutes ne restera pas en France», explique le sous-préfet Roman Léaustic. «Ceux qui le souhaitent iront dans des centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) comme ceux qui existent à Essômes-sur-Marne ou à Merval.»

### UN COMITÉ DE PILOTAGE POUR GÉRER L'ORGANISATION

Un comité de pilotage a été formé pour mettre en place l'arrivée des migrants. Il est composé du sous-préfet, du préfet

de l'Aisne, de la gendarmerie et de la police, de la référente de la Direction départementale de la cohésion sociale. Ils travaillent en lien avec la mairie d'Essômes-sur-Marne et l'association Coallia.

«Nous étions tous là à l'arrivée du bus, décrit le sous-préfet. Des réunions préparatoires se sont déroulées pour aborder tous les sujets. Rien n'a été improvisé. Dès leur arrivée, les personnes ont été identifiées.»

### LES HABITANTS CRAIGNENT DES DÉBOREMENTS

La problématique sécurité a été évoquée à plusieurs reprises. «Du personnel est présent 24/24 sur le site de Coallia», dit le sous-préfet. Le commandant Ventriveau, qui a en charge de la sécurité publique dans l'arrondissement a rassuré les habitants. «Les migrants sont libres de circuler. Ils ont des papiers provisoires qui nous permettent de les identifier.»

À l'heure actuelle, la gendarmerie n'a pas recensé de trouble à l'ordre public. Des patrouilles passent sur les lieux de jour comme de nuit. Le sous-préfet a confirmé qu'un bilan sera fait devant la population dans les semaines qui viennent.



## Questions-réponses autour des migrants

### Combien touchent les migrants ?

Chaque migrant "isolé" touche une allocation mensuelle de subsistance de 202 euros par mois, soit 7 euros par jour. Il est impossible pour eux de travailler.

### Que font les migrants de leurs journées ?

Après un temps d'adaptation, ils préparent leur demande d'asile politique en vue d'obtenir leur statut de réfugié. Sans démarches de leur part, ils seront reconduits à la frontière. «On n'est pas dans une logique d'assistantat. Ils se font à manger, vont faire leurs courses, nettoient leurs bungalows et leurs parties communes. Au niveau des

activités, ils participent à des ateliers pour apprendre le français.

### Combien de temps vont-ils rester à Essômes-sur-Marne ?

Après vérification de leur identité et prise des empreintes, les migrants disposent d'une autorisation provisoire de séjour.

Si le dossier est monté correctement, ils peuvent prétendre à une orientation en Cada en France. Ils n'ont pas légitimité à rester sur place. Ils attendent l'avis de l'Oïpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) sur leur demande d'asile. «Un migrant n'a pas de passe-droit», termine le sous-préfet.



## CROUY

# Les 18 migrants de Calais présentés aux élus «Afghans et Pakistanais, parlant peu français»



Le sous-préfet Laurent Olivier explique au conseil municipal de Crouy les profils des 18 migrants qui se sont installés au Fast Hôtel de Crouy.

Judi 28 octobre, le sous-préfet Laurent Olivier est venu officiellement expliquer au conseil municipal de Crouy ce que tout le monde savait déjà : «18 migrants de Calais sont arrivés depuis deux jours et logent au Fast Hôtel (ancien Formule 1).» En revanche, le représentant de l'Etat en savait un peu plus sur l'origine des migrants : 15 Afghans et trois Pakistanais.

«Pourtant, le Pakistan n'est pas en guerre», note un élu. «Oui, mais la situation est difficile, là-bas», répond le sous-préfet. Certains ont pris parti pour les Occidentaux et on le leur fait payer. Ils parlent très peu le français, et un peu l'anglais. Certains étaient à Calais depuis un an et demi. Ils postulent au statut de

réfugié. En attendant, c'est la mission de l'Etat de les accueillir. On s'honore collectivement à ne pas laisser perdurer cette jungle.»

Le sous-préfet rappelle que 121 migrants de Calais ont été dispersés dans trois autres communes de l'Aisne : à Essômes-sur-Marne; Laon et Merval, dans des centres d'accueil et d'orientation.

A Crouy, ni famille, ni couple, mais des hommes seuls, qui se connaissent.

«Ils n'ont pas vocation à rester, c'est l'affaire de quelques semaines, voire quelques mois... reprend le sous-préfet. Il n'est pas exclu qu'ils aillent dans des villes plus grandes...»

«Ou soient de retour à Calais», commente un des participants à



Le maire Daniel Moitié (à droite) et David Oudoul, propriétaire de l'Intermarché de Crouy, situé aux abords du Fast Hôtel, où sont logés les migrants.

la réunion.

«Mais en attendant, on a besoin des bonnes volontés locales», demande le sous-préfet. Le club de football de Crouy fait justement savoir, par la voix d'un de

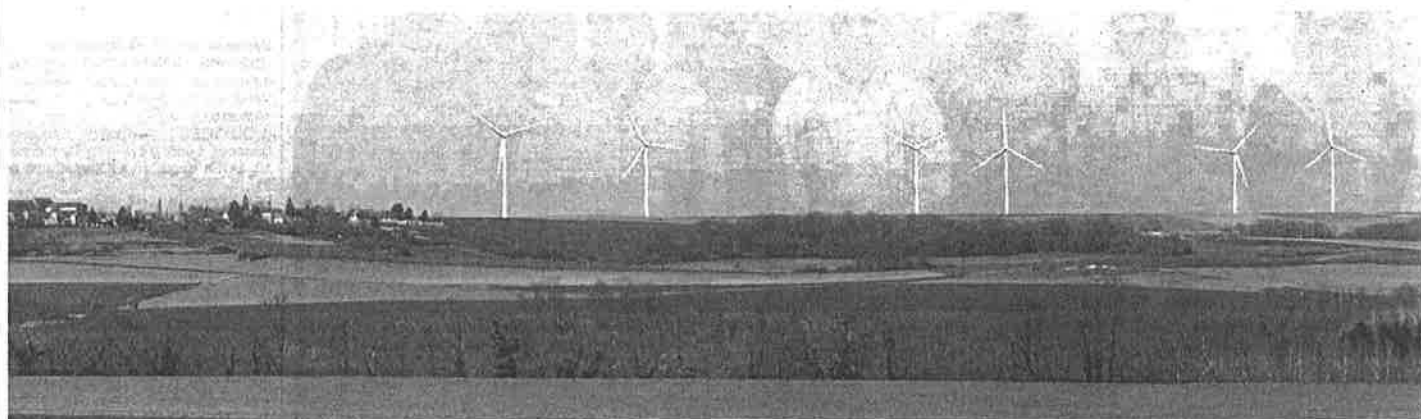
ses dirigeants, élu au conseil municipal, qu'il est favorable à faire jouer des migrants, à condition de bénéficier d'aides pour payer la licence. «L'un d'eux fait de la boxe», rappelle

un élu.

David Oudoul, propriétaire de l'Intermarché de Crouy, assistait à cette réunion d'information. Il fait part des inquiétudes de son personnel, quant à cette installation : «Ça va être l'hiver, il fait nuit tôt. Les hôtesses de caisse sont tétanisées...» Certains des 18 migrants font leurs courses dans le supermarché, avec les «7 euros par jour» qui leur sont données.

Enfin, David Oudoul soulève un point que les élus semblaient ignorer : «Les migrants vont cohabiter avec les prostituées qui vivent dans l'hôtel.» Ah bon, il y a des prostituées à l'hôtel ? Le sous-préfet semble au courant, qui informe l'assemblée du passage fréquent de la police, aux abords de l'hôtel. Et que cette fréquence de passage ne balssera pas.

## CHOUY L'enquête publique sur les 6 éoliennes de WPD débute lundi 14 novembre en mairie



**Impact paysager du projet des 6 éoliennes à Chouy réalisé par le promoteur éolien WPD Energie.**

Le projet des six éoliennes de 150 mètres de haut à Chouy de WPD Energie rentre dans sa dernière phase avant les travaux, celle de l'enquête publique. Elle aura lieu en mairie de Chouy du 14 novembre au 16 décembre. Le commissaire enquêteur y recevra le public aux dates et heures suivantes :

- Lundi 14 novembre de 14h à 17h
- Mercredi 23 novembre de 9h à 12h
- Samedi 3 décembre de 10h à 13h
- Jeudi 8 décembre de 14h à 17h
- Vendredi 16 décembre de 10h à 13h.

Lors de chacune de ces permanences, il sera possible de consulter le dossier. Le commissaire enquêteur pourra ré-

pondre à des demandes d'explications. C'est le moment où chacune des personnes qui le souhaite peut donner son avis sur ce projet, soit en l'écrivant sur le registre prévu à cet effet, soit en y joignant un courrier préalablement rédigé. Les avis ne sont pas obligatoirement nominatifs, il n'est pas besoin de mentionner son nom si on ne le souhaite pas, et quoi qu'en prétendent certains. Pour ou contre ce projet, la participation des habitants, des riverains, ou de toute personne se sentant concernée, est importante. Après le 16 décembre, il sera trop tard.

Régine le Courtois-Nivart, présidente de l'association A3PES, opposée aux éoliennes dans le Soissonnais dit : «Tout

avis doit être motivé par des arguments sérieux pour être pris en compte par le Préfet lorsqu'il devra décider d'accorder ou non ce projet. N'hésitez pas à me contacter si vous cherchez une information en particulier dans le dossier, ou si vous souhaitez en avoir une copie.»

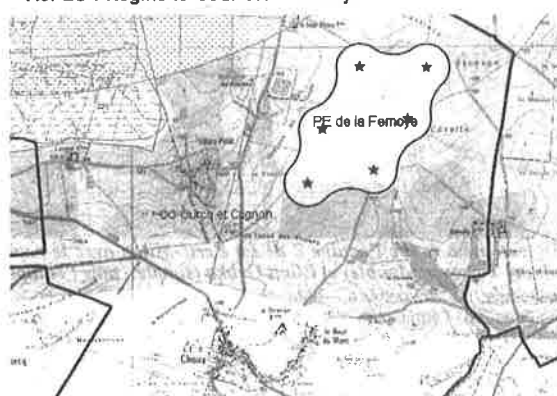
G. L.

**Une réunion de préparation avec A3PES aux commentaires à laisser lors de cette enquête est organisée samedi 12 novembre salle annexe de la mairie d'Anclenville, au 13 rue de l'église à partir de 17 heures.**

Le dossier est consultable en suivant le lien : <https://drive.google.com/>

[drive/folders/ 0B1ld1UgbN-wr4Wl0ydjVRS2hNc1U](https://drive.google.com/drive/folders/0B1ld1UgbN-wr4Wl0ydjVRS2hNc1U)  
A3PES : Régine le Courtois-

Nivart. Tel : 06-82-01-58-76, 8 rue du Château, 02210 Grand Rozoy.



*Implantation des 6 éoliennes du projet éolien à Chouy.*

NOGENT-L'ARTAUD

# En projet un groupe scolaire de 10 classes et une cantine agrandie à 130 couverts

La commune de Nogent-l'Artaud projette de réaliser un nouveau groupe scolaire de 10 classes pour regrouper sur un même lieu les classes actuellement éparpillées sur deux sites et envisager sereinement l'avenir. Il se situera sur les terrains déjà acquis et en cours d'acquisition, à proximité des ruines de l'abbaye et du couvent des Clarisses, et de la cantine en cours d'agrandissement à 130 couverts au lieu de 80 actuellement.

Elue maire lors des élections municipales de 2014, Jeannine van Landeghem a un grand projet structurant pour Nogent-l'Artaud : la réalisation d'un nouveau groupe scolaire. Ce n'est pas une lubie qui a soudainement frappé madame le maire, mais le constat peu reluisant de l'état des équipements actuels. « Notre cantine est trop petite, et les enfants sont répartis dans deux écoles. Rue Vallée ou il y a 6 classes de primaire, dont une en double niveau maternelle-primaire, et l'école maternelle qui accueille trois classes, dont une dans un préfabriqué qui aurait dû être évacué depuis très longtemps ! Il est resté en place en raison du nombre important d'enfants à scolariser. Les réunir simplifierait le travail des enseignants, ménagerait les têtes blondes du village, et réglerait des questions de sécurité. Actuellement la cantine scolaire se situe à proximité de la maternelle, ce qui oblige à une logistique contraignante. Tous les midis, nous convoyons quatre-vingt enfants de la rue Vallée aller-retour à la cantine. Ces enfants sont mis en rang à la fin des cours. Arrivés à la cantine, ils se dépêchent de manger avant de repartir rue Vallée. On imagine la fatigue que cela leur occasionne, et les risques de sécurité, malgré la réalisation d'un parcours afin d'éviter le rétrécissement d'une partie du cheminement. » Quant aux classes, elles n'ont plus d'âge. « Les maternelles ne sont pas jolies, elles sont vieillottes. Cette année j'ai dû me battre pour que l'on donne un coup de Kärcher sur un mur noir de crasse. Nous avons été obligés de sécuriser un bout de mur qui risquait de tomber sur les jeunes enfants. Rue Vallée, les bâtiments sont anciens, et ils nous coûtent une fortune à chauffer avec de vieux "grille-pains" recouverts de



Jeannine Van Landeghem, maire de Nogent-l'Artaud, scrute les différentes possibilités pour le groupe scolaire avec une structure de type préfabriquée qu'elle souhaite légère, adaptée aux enfants, écologiques, et les finances de la commune.

défrichage de la zone par une association de Brasles. Nous n'avons pas encore réalisé de plan dans l'attente des résultats.»

### RÉVISION DU PLU

C'est dans ce contexte que se positionne ce nouveau groupe scolaire. Il sera situé à derrière l'actuelle cantine, à proximité des ruines de l'abbaye et du couvent des Clarisses. Un terrain a déjà été acquis, et un second d'une trentaine d'ares le sera prochainement. Seul premier petit problème, il est situé en zone non constructible. « Nous révisons actuellement le plan local d'urbanisme et cette zone le deviendra. » Autre interrogation, que révéleront les fouilles archéologiques réglementaires ? « Celles-ci interviendront fin novembre après le

comprendra également une grande cour de récréation. « Nous voulons réaliser un ensemble sympathique pour la jeunesse nogentaise, et remplacer ainsi l'actuel préfabriqué par un City-Stade accessible en dehors des heures scolaires aux enfants des alentours pour faire du sport en toute sécurité. »

Car si le projet reste lointain, sa construction ne devrait pas débuter avant 2019, Jeannine Van Landeghem avance dans la conception de ce qui sera ce groupe solaire. « Il devra réunir toutes les classes d'aujourd'hui et prévoir une augmentation des effectifs. C'est pourquoi je pense qu'il sera de 10 classes. Il existe actuellement des solutions très intéressantes qui pourraient nous convenir. » Jeannine van Landeghem pense précisément à des solutions préfabriquées modulables. Elle est en phase de consultation, et sur son bureau, plusieurs catalogues ont déjà attiré son attention. « Les éléments

comprendra également une grande cour de récréation. « Nous voulons réaliser un ensemble sympathique pour la jeunesse nogentaise, et remplacer ainsi l'actuel préfabriqué par un City-Stade accessible en dehors des heures scolaires aux enfants des alentours pour faire du sport en toute sécurité. »

### 18 MOIS DE TRAVAUX

L'un des avantages de ce système de préfabriqué est le délai de réalisation. « Ce n'est pas très long. En 18 mois, tout est construit. Personnellement, je souhaite que les travaux de ce groupe soient engagés avant la fin du mandat actuel afin qu'une éventuelle machine arrière après les élections municipales de 2020 ne soit pas possible. Si je souhaite cette irréversibilité, c'est que j'ai la certitude que cette nouvelle école est nécessaire. »

### LES PREMIERS PAS

Actuellement, l'extension de la cantine est programmée pour la porter à 130 couverts. Elle s'intégrera à la nouvelle école qui

comprendra également une grande cour de récréation. « Nous voulons réaliser un ensemble sympathique pour la jeunesse nogentaise, et remplacer ainsi l'actuel préfabriqué par un City-Stade accessible en dehors des heures scolaires aux enfants des alentours pour faire du sport en toute sécurité. »

Pour le moment, l'idée est de doter la commune d'une école unique. « Nous avons reçu l'inspecteur de l'éducation nationale. Il ne peut pas actuellement nous dire quelles seront les directions prises par cette administration d'ici deux ou trois ans. Mais il pourrait être envisageable d'étendre ce groupe scolaire à l'accueil des classes actuellement existantes à Romény-sur-Marne et Saulchery. Mais aujourd'hui, ce n'est pas notre démarche. Notre projet doit cependant prévoir la possibilité d'une extension facile, avec un budget peu important, à des contraintes qui nous sont actuellement inconnues. »

L'avenir des enfants de Nogent-l'Artaud est donc dans la tête des élus qui pensent bien au-delà de leur mandat, candidats ou pas en 2020.

## Un coût compris entre 2 et 3 millions d'euros

Le coût pourrait s'établir entre 2 et 3 millions d'euros, mais il est prématuré d'avancer un chiffre pour le moment. Jeannine van Landeghem souhaite avant cela bénéficier de différents avis. « Je prendrai contact avec Anne Maricot,

maire de Jaulgonne et conseillère départementale, qui fait actuellement construire une nouvelle école à Courtemont-Varennnes. J'ai besoin de connaître les financements qu'elle a pu obtenir. Au moins sur ce projet, l'inspection aca-

démique m'assure que nous pouvons fermer des classes et en ouvrir d'autres. Nous devons leur soumettre les plans pour que l'école s'inscrive bien dans leur schéma pour le territoire, et que nous n'envisageons pas une énormité ! »

## AMÉNAGEMENT

# Une portion de la RN2 restaurée en attendant son aménagement

La traversée d'Étréaupont vient d'être remise en état après celle de Froidestrées en 2015. Prochaine étape, une nouvelle étude pour l'aménagement de la RN2, attendu depuis 40 ans.

## L'ESSENTIEL

→ LA THIÉRACHE attend la mise à deux fois deux voies depuis environ une quarantaine d'années. Études et projets se sont succédé pour, au final, rien puisque la priorité a été donnée au sud de l'Aisne. En 2011, un rapport préconisait des aménagements mais pas de doublement de voies en continu.

→ AUJOURD'HUI, le sujet est revenu sur la table. Il est inscrit dans les nouveaux contrats de plans État-Région. À ce titre l'État et les Hauts-de-France ont voté un budget de 300 000 € pour une nouvelle étude.

→ DEPUIS 2015, deux signes ont été donnés sur cette route qui relie Paris à Bruxelles. L'enrobage de la traversée de Froidestrées pour 600 000 €. Idem pour Étréaupont, tout juste terminé, pour 600 000 € également.

■ Une route nationale à deux fois deux voies en Thiérache est-elle encore possible ? Voilà que chacun se met de nouveau à rêver. Après tout, c'est la bonne période pour ça. En attendant de pouvoir faire un parcours Laon - Avesnes-sur-Helpe en toute sécurité, sans la contrainte des poids lourds et des engins agricoles, une lueur d'espoir est à nouveau apparue depuis quelques semaines.

À Étréaupont, la route nationale est comme neuve. L'automobiliste glisse sur le bitume noir brillant, mais le radar le rappelle vite à l'ordre en cas d'excès. 600 000 € ont été injectés par l'État pour refaire la route qui en avait grandement besoin. Par endroits, elle était dans un état tel que des nids-de-poule se formaient, un scandale pour un axe routier qui totalise 8 000 véhicules par jour.

## Il manque 600 mètres à la sortie du village

Ce n'est pas juste un enrobé de petite épaisseur collé sur l'ancien macadam. Ici tout a été repris pour assurer une certaine résistance à la plus grande satisfaction du maire, André Debouzy, et du député, Jean-Louis Bricout, venus constater sur place les travaux. « La chaussée a été décaissée de 8 à 14 cm, voire même jusqu'à 50 cm par endroits » explique André Debouzy, qui précise que la commune a pris en charge le financement des bordures de trottoirs pour 12 000 €, sans parler des 30 000 € investis dans des opérations antérieures de drainage des eaux pluviales.

Au final, la route nationale a été en-



Jean-Louis Bricout (à gauche) et André Debouzy sont satisfaits du travail réalisé et du décal tenu.

tièrement restaurée (un chantier qui a duré trois semaines) sur une longueur de 1,4 km pour une traversée de commune qui compte 2 km.

Les 600 mètres manquants, à la sortie du village en direction Vervins ne sont donc pas réalisés tout simplement pour une histoire de coût. Le député a obtenu 600 000 € de financement d'État, pas un centime de plus. C'était déjà le même scénario en 2015 pour la traversée de Froidestrées, inaugurée par le secrétaire d'État aux Transports, Alain Vidalies.

Après ces deux remises en état appréciées, la Thiérache attend un aménagement complet, entre Laon et Avesnes-sur-Helpe, de cet axe majeur de circulation ; un serpent de mer dont on parle depuis 40 ans. Les élus veulent encore y croire, même s'il faut tout reprendre depuis le début. Le député Jean-Louis Bricout souhaite, « une réfection de la RN2 avec des zones de dépassement » car, pour lui, il n'est pas utile de tout contourner. Pour des raisons de coût mais aussi de bon sens. « Ici, détour-

ner Étréaupont n'est pas concevable financièrement, mais en plus le village s'est développé avec la RN2. »

## Une nouvelle étude pour 300 000 €

Même scénario à La Capelle. « Un contournement pourrait amener une désertification du centre-ville mais pour l'instant il n'existe aucun projet d'aménagement ou de contournement » explique le maire, Guy Méresse, qui se souvient des anciennes

études du contournement de la ville réalisées dans les années 80 et retirées lors de la transformation du Plan d'occupation des sols en Plan local d'urbanisme il y a une dizaine d'années.

Aujourd'hui, une nouvelle étude va être lancée. Elle est financée par l'État et la Région pour 300 000 €. Cette étude devra établir « un diagnostic de l'itinéraire, suivi de propositions d'aménagements localisés, une évaluation des aménagements à réaliser comme des aires de stationnement pour les poids lourds et une étude actualisée de l'évolution du trafic » explique la délibération votée en octobre dernier à Lille.

Pour la conseillère régionale de Thiérache, Isabelle Ittelet, ce vote est une bonne nouvelle. « Ça fait des années que rien ne bouge pour l'aménagement de la RN2 en Thiérache. Ensuite, les travaux se feront en fonction des études mais il est grand temps qu'on pense à nous. »

Même si ces aménagements locaux et l'arrivée de cette nouvelle étude sont des nouvelles encourageantes pour le territoire, le chemin pour voir aboutir l'aménagement complet de la RN2 tel que chaque habitant l'attend depuis quatre décennies est encore long.

## En 2011, le doublement était abandonné

Le Grenelle de l'environnement avait cloué au sol le projet de mise à deux fois deux voies de la RN2 en Thiérache. Il préconisait certains aménagements.

Le rapport expliquait il y a cinq ans que « le parti d'aménagement de la RN2 doit aujourd'hui tenir compte des décisions du Grenelle de l'environnement, qui affirme que la réalisation ou l'amélioration du réseau routier n'est pas prioritaire par rapport aux autres modes de transport, et qu'il ne peut être justifié que pour des motifs de sécurité routière, de réduction de la congestion ou de désenclavement local, et non plus de l'accroissement de la capacité. Il ressort de l'analyse que si certains tronçons de la RN2 peuvent relever d'une partie de ces critères, ce n'est pas le cas de l'ensemble de la RN2 ici examinée. La mission préconise de maintenir le parti de la RN2 à 2x2 voies déjà sous déclaration d'utilité publique entre Maubeuge et le sud d'Avesnes/Hele mais de l'abandonner au sud. La déviation d'Avesnes/Hele devrait figurer au prochain programme pluriannuel de l'État.

Entre Avesnes/Hele et A26, seuls sont justifiés des aménagements localisés à définir à la suite d'une étude plus précise à engager ayant pour objectif d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des habitants riverains. Certains d'entre eux pourraient être mis en œuvre au prochain programme. »

Le rapport de l'époque met en avant « la priorité à jusqu'à présent toujours été donnée aux aménagements de la RN2 au sud de Laon. L'inscription d'aménagements au nord de Laon supposera donc que soit désormais prise en compte cette partie nord de Laon et la desserte de la Thiérache. »

Il préconise plutôt « des aménagements localisés et l'étude de quelques déviations, doivent être préférés à un aménagement complet à 2x2 voies à caractéristiques de route express (...) l'importance des aménagements possibles au prochain programme de modernisation des itinéraires dépendra des priorités qui seront retenues notamment le choix des déviations de lieux comme Vervins, la Capelle, Marle éventuellement ».

POLITIQUE

# Juppé veut soigner son image en banlieue

Le favori des sondages s'est rendu hier à Argenteuil pour « écouter » et « répondre aux questions ».

La campagne pour le scrutin des 20 et 27 novembre, une première dans l'histoire de la droite française, s'est encore accélérée à moins de trois semaines du premier tour. Alain Juppé a enregistré mardi le soutien de Valérie Pécresse, qui dirige en Ile-de-France le plus gros effectif régional. Avant le premier débat télévisé le 13 octobre, le maire LR de Bordeaux avait enregistré le ralliement massif de nombreux élus centristes.

**« Ces mots ont fait mal, ont choqué et continuent de faire du mal »**

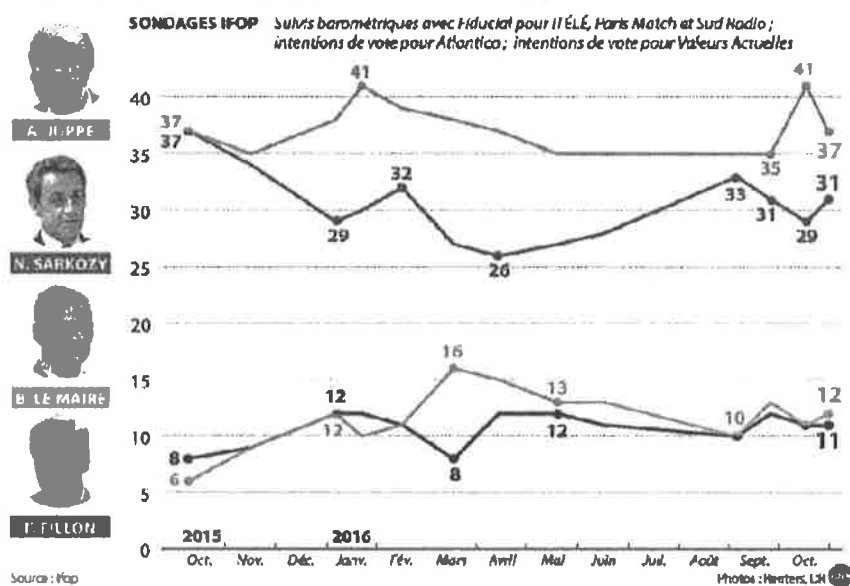
Kamel Hamza, élu LR de La Courneuve

Rebelote avec Mme Pécresse avant le second débat ce soir, et poursuite de l'offensive sur le terrain avec une visite hier à Argenteuil, sur cette symbolique dalle où M. Sarkozy, en 2005, avait promis à une habitante qui l'interpellait de la « débarrasser » d'une « bande de racailles ».

« On compte aller chercher les voix une à une, y compris ici », a expliqué sur place l'entourage du maire de Bordeaux, surtout soucieux de bien montrer que l'ex-Premier ministre

## Présidentielle 2017 : les intentions de vote à la primaire de la droite

Les quatre premiers candidats au 1<sup>er</sup> tour, chez les personnes certaines d'aller voter, en %



peut se promener partout sans polémique et sans anicroche. Seule allusion à la visite de M. Sarkozy en 2005, Kamel Hamza, élu LR de La Courneuve et soutien de M. Juppé, qui parle de « mots qui ont fait mal, qui ont choqué et qui continuent de faire du mal ». Le maire de Bordeaux a donc passé deux heures, entouré d'une nuée de journalistes, à déambuler sur la dalle, venu « pour écouter » et « répondre aux questions ».

Deux heures de visite, un rapide exposé et puis s'en va. Et de lancer aux quelques badauds, avant de monter dans sa voiture : « N'oubliez pas, le 20 novembre ! »

Pendant ce temps-là, Nicolas Sarkozy a poursuivi son offensive tous azimuts contre François Bayrou, qui soutient Alain Juppé mais a promis de se présenter en 2017 pour faire barrage à Sarkozy si ce dernier gagne la primaire. ■

Dès le 7 novembre, à 16h34, les Françaises travailleront bénévolement, et ce, pour le reste de l'année. C'est en tout cas le résultat du calcul effectué par les Glorieuses, collectif qui milite pour l'égalité des sexes, notamment au travail.

Selon un message publié sur leur site Internet, relayé par France Bleu ce mardi 1er novembre, "si les femmes étaient payées autant que les hommes, elles pourraient s'arrêter de travailler le 7 novembre à 16h34".

Selon les derniers chiffres d'Eurostat, l'organisme de statistiques de l'Union européenne, les Françaises sont payées 15,1% de moins que les hommes. À partir du 7 novembre à 16h34 (et 7 secondes) et jusqu'à la fin de l'année, les jours ouvrés représentent l'écart de salaire entre les hommes et les femmes, soit 38,203 jours.

## LE CAS ISLANDAIS

Sur son site, le collectif ironise. "Tout travail mérite salaire. Offre valable toute l'année pour les hommes, uniquement jusqu'au 7 novembre à 16h34 pour les femmes". L'appel à la mobilisation, à l'adresse "des femmes, des hommes, des syndicats et des organisations féministes", a été lancé sur Facebook. Sur Twitter, l'événement est nommé #7novembre16h34. Des événements auront lieu dans plusieurs villes de France.

Les Glorieuses revendiquent s'être inspirée de l'Islande pour lancer leur mouvement. Lundi 24 octobre à 14h38, des milliers de femmes islandaises se sont arrêtées de travailler à l'appel des syndicats et des organisations féministes. 14h38 ? Parce qu'après cette heure précise de la journée, les femmes islandaises travaillent bénévolement, si on compare leur salaire à celui des hommes. Leur salaire est en moyenne inférieur de 18% à celui des hommes.

## PAS D'ÉGALITÉ DES SALAIRES AVANT 2186

L'appel des Glorieuses survient alors que le Forum économique mondial vient de publier son rapport sur l'égalité salariale hommes-femmes. Selon ce rapport, il faudra attendre l'an 2186, soit 170 ans, pour que les femmes soient payées autant que les hommes. Le Forum économique mondial classe les pays selon leurs efforts et résultats en la matière, la France n'arrive qu'en 17ème position de ce classement. "Nous ne souhaitons pas attendre l'an 2186 pour atteindre l'égalité salariale. Nous ne souhaitons pas attendre 170 ans pour atteindre cette parité", lance Les Glorieuses.

Selon le rapport du Forum économique mondial, le problème est loin de concerner les femmes uniquement. "Le monde économique risque de gâcher un nombre alarmant de talents s'il n'agit pas rapidement pour réduire les inégalités entre les sexes, qui peuvent compromettre la croissance et priver certaines économies de possibilités concrètes de développement", précisent ses auteurs. C'est aussi la raison pour laquelle Les Glorieuses appellent les hommes à rejoindre le mouvement lundi 7 novembre, à 16h34.

**Après les révélations de François Hollande sur les opérations secrètes dites "Homo", Nicolas Sarkozy a estimé ce mercredi matin que le président s'était livré à une "violation manifeste du secret défense" dont il aurait "à rendre compte".**

Dans le livre "Un président ça ne devrait pas dire ça", François Hollande a reconnu avoir autorisé "quatre" opérations secrètes dites "Homo", consistant en des assassinats ciblés visant notamment des auteurs d'attentats. Répondant aux accusations de Nicolas Sarkozy, le porte-parole du gouvernement Stéphane Le Foll a assuré ce mercredi 2 novembre que le président n'avait pas violé le secret défense dans ses confidences aux journalistes Gérard Davet et Fabrice Lhomme. "Il n'y a pas de violation du secret défense (...) Ce qu'a dit le président de la République, c'est qu'il a pris des décisions contre ceux qui étaient des terroristes qui agissaient contre la France. Point. Les choses sont claires", a-t-il affirmé.

L'ex-président, candidat à la primaire de la droite, avait estimé un peu plus tôt sur France Info que le chef de l'État s'était livré à une "violation manifeste du secret défense" dont il aurait "à rendre compte". "Imaginez que je me sois laissé aller à montrer à des journalistes des plans secrets confidentiels défense d'intervention de nos avions, que j'aie indiqué à des journalistes que j'avais donné des ordres secrets à nos forces spéciales pour éliminer tel ou tel ennemi de la France. C'est une forfaiture", a aussi accusé M. Sarkozy. "Il n'y a pas une démocratie au monde qui accepterait ça", a-t-il insisté. "Si c'était moi, il y aurait déjà eu une association qui aurait été constituée pour déposer plainte, et une enquête préliminaire engagée".

## RAPPEL À L'ORDRE

Entre ses critiques sur les footballeurs, les magistrats, ses confidences sur Valérie Trierweiler ou sur ses adversaires et alliés politiques, ce livre a fait couler beaucoup d'encre. Les relations se sont même crispées au sommet de l'État quand Manuel Valls a confié la semaine dernière avoir ressenti de la "colère" après la publication de l'ouvrage.

Ce mercredi, le président a profité du Conseil des ministres pour rappeler ses troupes à l'ordre. Le chef de l'État "a rappelé que face aux grands enjeux auxquels nous devons faire face (...), il fallait garder cohésion et solidarité", selon Stéphane Le Foll. Parmi ces enjeux, François Hollande a évoqué l'Irak, le "front de l'emploi où les choses s'améliorent", le démantèlement de la "Jungle" de Calais et la situation des mineurs isolés qui s'y trouvaient. "Le Premier ministre a repris ces mots, disant qu'il y avait un bilan à défendre et qu'il le ferait" et que "la gauche réformiste qui gouverne aujourd'hui, qui assume les responsabilités, doit tenir son rang", toujours selon le porte-parole.

## **OMS: le candidat Douste-Blazy veut mener la guerre à l'obésité et au diabète**

Le Français Philippe Douste-Blazy, candidat à la direction de l'Organisation Mondiale de la Santé, veut que l'OMS joue un rôle plus politique dans la lutte contre les maladies non transmissibles, comme le cancer, l'obésité, le diabète, première cause de décès dans le monde.

"Nous avons l'habitude de dire que l'espérance de vie augmente depuis 40 ans. Mais elle va commencer à baisser, parce que si vous avez 20% de diabétiques (dans certaines régions), alors qu'il n'y en avait que 5% il y a 20 ans, vous allez commencer à avoir des complications", a-t-il déclaré lors d'une interview à l'AFP à Genève, siège de l'OMS.

Quatre fois ministre (Culture, Santé, Affaires étrangères), le Pr Douste-Blazy est actuellement conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU sur le Financement innovant du développement.

"Nous n'avons pas les mêmes normes concernant le sucre, le sel et les graisses dans tous les pays du monde. C'est à l'OMS de faire ça. Dans les pays du Golfe, 75% de la population a une surcharge pondérable et est déjà à 20 à 22 % de diabète", a-t-il déploré.

"C'est une catastrophe statistique, mais ça va devenir progressivement une priorité politique".

Il est sur ce point favorable à une hausse du prix du tabac et des boissons sucrées, "seule chose qui fonctionne aujourd'hui".

"L'OMS a dit qu'il y aura plus de maladies non transmissibles que de maladies infectieuses en 2030, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité. C'est la première cause de décès dans le monde. Et 90% des maladies non transmissibles sont dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Il y a donc une inégalité vis-à-vis du cancer, du diabète et de l'obésité", a rappelé ce cardiologue de formation. "Il n'y a aucune volonté politique, comme il y a eu sur le sida, la polio, la tuberculose. L'OMS devrait mettre autour de la table tous ces acteurs : les gouvernements, les industriels (tabac, agroalimentaire), les ONG et les associations de malades".

### **- Taxer le pétrole -**

M. Douste-Blazy voudrait également créer à l'OMS un département dédié aux financements innovants, sur le modèle de Unitaid, une organisation internationale qu'il a dirigée pendant dix ans et qui vise à réduire le prix des médicaments traitant de maladies telles que le sida ou la tuberculose. Son budget est financé par une taxe sur les billets d'avion.



Il suggère notamment à des pays producteurs de prélever une taxe sur chaque baril de pétrole, chaque gramme d'or ou livre d'uranium pour financer leur budget de santé publique.

Il veut également convaincre les laboratoires de continuer à produire des médicaments anciens mais toujours efficaces et à développer des médicaments qui ne sont pas rentables. "Il faut que l'OMS mette en place des garanties d'achat".

Pour diriger l'OMS, M. Douste-Blazy est opposé à trois hommes et deux femmes: le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus (Ethiopie), le Dr Flavia Bustreo (Italie), le Dr David Nabarro (Royaume-Uni), le Dr Sania Nishtar (Pakistan) et le Dr Miklós Szócska (Hongrie).

En janvier, le Conseil exécutif de l'OMS désignera trois candidats qui seront soumis au vote de l'Assemblée mondiale de la Santé en mai pour succéder à l'actuelle directrice générale, le Dr Margaret Chan (Chine).

M. Douste-Blazy reconnaît qu'il n'est pas du sérail, contrairement à d'autres candidats. Mais "s'il faut quelqu'un capable d'enseigner la santé publique à des étudiants, qui a eu des responsabilités de santé publique dans un pays comme la France, qui a été capable de créer une organisation internationale qui soigne aujourd'hui des dizaines de millions de personnes après avoir baissé le prix des médicaments, alors je commence peut-être à être un modeste candidat qui peut intéresser".

L'un de ses rivaux, le Dr David Nabarro, met justement en avant son expérience au sein de l'OMS où il travaille depuis 1999 et où il a notamment été en charge de la lutte contre le virus Ebola.

"Vous devez vraiment connaître le système de l'intérieur si vous envisagez de le changer", a-t-il dit lors d'une conférence de presse.